



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**FranceAgriMer**

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

**LES  
DONNÉES**

# VINS ET SPIRITUEUX COMMERCE EXTERIEUR

Bilan 2020

Les données de FranceAgriMer

Mars 2021

**VINS ET SPIRITUEUX  
COMMERCE EXTERIEUR**

Bilan 2020

<b>Le contexte mondial</b> .....	<b>2</b>
<b>&gt; Le potentiel de production mondiale</b> .....	<b>2</b>
<b>&gt; La production mondiale de vins</b> .....	<b>3</b>
<b>&gt; La consommation mondiale de vins</b> .....	<b>4</b>
<b>&gt; Les échanges internationaux de vins</b> .....	<b>5</b>
<b>&gt; Focus sur les principaux exportateurs de vins</b> .....	<b>7</b>
<b>Les importations françaises de vins</b> .....	<b>10</b>
<b>&gt; L'évolution des importations françaises de vins</b> .....	<b>10</b>
<b>&gt; Les importations françaises de vins par catégorie</b> .....	<b>10</b>
<b>&gt; Les importations françaises de vins par provenance</b> .....	<b>13</b>
<b>Les exportations françaises de vins</b> .....	<b>15</b>
<b>&gt; L'évolution des exportations françaises de vins</b> .....	<b>15</b>
<b>&gt; Les exportations françaises de vins par catégorie</b> .....	<b>15</b>
<b>&gt; Les exportations françaises de vins par destination</b> .....	<b>20</b>
<b>Focus sur le commerce extérieur français de spiritueux</b> .....	<b>23</b>
<b>Le solde du commerce extérieur des vins et spiritueux</b> .....	<b>26</b>

# Le contexte mondial

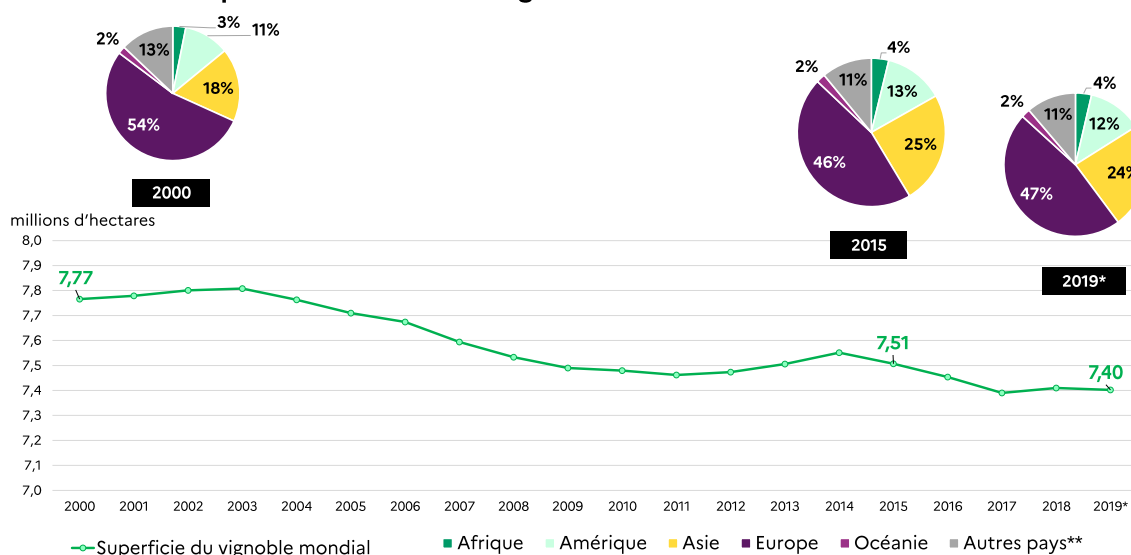
## > Le potentiel de production mondiale

La superficie viticole mondiale atteint 7,4 millions d'hectares en 2019 d'après les chiffres prévisionnels de l'OIV, soit une très petite progression de 0,1% par rapport à 2018. C'est la 2<sup>e</sup> année consécutive que les surfaces en vigne au niveau mondial sont en progression après 3 années de repli. Les surfaces prises en compte dans le calcul correspondent à l'intégralité des surfaces plantées en vignes : raisin de cuve, de table ou à sécher, en production ou non (surfaces pas encore en production ou n'ayant pas encore été vendangées).

Après 15 années de repli, les surfaces viticoles mondiales sont stables depuis 2016. Le dispositif de gestion des autorisations de plantation, mis en place dans le cadre de l'OCM vitivinicole, a grandement contribué à cette stabilisation, avec toutefois des situations très variables d'un pays à l'autre. Les pays européens représentent aujourd'hui 54 % du vignoble mondial (43 % pour les pays de l'Union européenne à 27), contre 63 % en 2000. Tandis que les surfaces viticoles se stabilisent depuis 2011 dans les pays de l'Union européenne, les surfaces ont progressé dans le même temps hors Europe, en particulier en Amérique du Sud et en Chine. Aujourd'hui, les plus importants pays producteurs de vins dans le monde sont toujours européens mais la part qu'ils représentent dans la production mondiale a quelque peu diminué au profit de nouveaux pays producteurs.

En 2019, cinq pays, dont trois européens, représentent la moitié de la superficie viticole mondiale (54 % en 2000) : l'Espagne à la première place avec 13 % du vignoble mondial, la France en troisième position avec 11 % du vignoble et l'Italie au quatrième rang avec 10 % du vignoble. La Chine, dont le vignoble poursuit sa croissance, est à la deuxième place et représente 11 % des surfaces mondiales. Quant à la Turquie, en 5<sup>e</sup> position, elle couvre 6 % de la superficie viticole mondiale. Si les principaux vignobles européens se développent en 2019 comme le vignoble français, italien, portugais et russe, hors Europe et notamment aux États-Unis, en Argentine ou encore au Chili, on observe des replis marqués. À noter que le vignoble espagnol est lui aussi en légère diminution quand le vignoble chinois ne croit plus aussi rapidement que les années précédentes. En revanche, les vignobles océaniques se portent plutôt bien avec une relative stabilité en Australie et une progression continue en Nouvelle-Zélande. Enfin, après 3 années d'épisodes de sécheresse ayant fortement affecté le vignoble sud-africain, les surfaces sont stables cette année.

### Évolution de la superficie mondiale du vignoble mondiale 2000 à 2019



Source : OIV

\* Provisoire (2019)

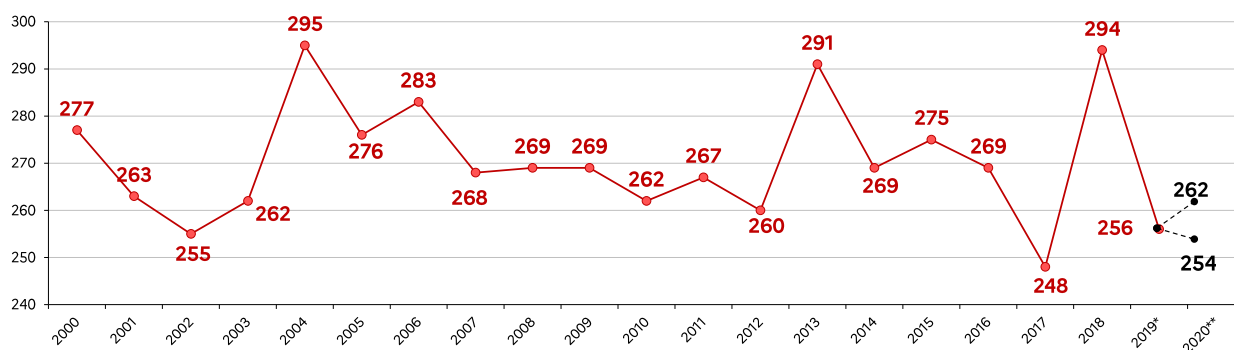
\*\* Pays dont la superficie totale de leur vignoble est < 50 kha

## > La production mondiale de vins

En 2020, d'après les dernières estimations de l'OIV publiées au mois d'octobre 2020, la production mondiale de vins (hors jus et moûts) serait comprise entre 254 et 262 millions d'hectolitres, avec une moyenne à 258 millions d'hectolitres.

### Évolution de la production mondiale de vins de 2000 à 2020

millions d'hectolitres



Source : OIV

\* Provisoire (2019)

\*\* Estimation (2020)

Après une année 2018 exceptionnelle, la production mondiale de vins en 2020 serait stable par rapport à celle de 2019 qui se situait à un niveau inférieur à la moyenne. L'ensemble des dix principaux pays représente près de 82 % de la production mondiale de vins (92 % pour les 20 premiers). Cette production apparaît ainsi très concentrée malgré une certaine diversification observée depuis les années 1990 avec l'émergence de nouveaux pays producteurs.

Malgré des conditions climatiques favorables à une très bonne récolte de vins en 2020, les principaux pays producteurs ont pris des mesures pour limiter la production dans un contexte d'incertitude élevée concernant l'évolution de la demande sur les marchés mondiaux lié à la pandémie de la Covid-19 mais aussi aux conflits géopolitiques. Ainsi, la France, l'Espagne et l'Italie notamment, ont pris des mesures grâce aux moyens accordés par l'OCM vitivinicole de l'UE telles que les vendanges en vert ou la distillation d'une partie de la production afin de réguler les volumes. D'autres mesures, prises par les viticulteurs ont également permis de maîtriser la production de vins, comme la fixation de rendements maximum de volumes à vinifier dans certaines régions. En conséquence, l'estimation de la production pour chacun de ces trois pays est inférieure à leurs moyennes respectives sur cinq ans. Au final, la production de vins de ces trois pays suit des trajectoires différentes : en Italie, la production de vins recule légèrement (-1%) à 47,2 millions d'hectolitres, quand celle de la France progresse (+4%) à 43,9 millions d'hectolitres, tout comme celle de l'Espagne (+11%) à 37,5 millions d'hectolitres.

Les pays producteurs du centre et de l'est de l'Europe voient leur production de vins progresser en 2020 : en Allemagne (8,9 millions d'hectolitres), comme en Russie (4,7 millions d'hectolitres). En revanche, le Portugal affiche une stabilité de sa production de vins par rapport à 2019 (6,5 millions d'hectolitres).

Hors de l'Europe, les États-Unis enregistrent à date une production de 24,7 millions d'hectolitres. Mais cette estimation pourrait être réduite si certains des raisins récoltés des régions de la Sonoma et de la Napa ont été dégradés par les violents incendies qui ont ravagé ces régions en début d'année. De plus, il pourrait être décidé d'une régulation comme cela a pu être le cas les années précédentes afin de maîtriser une offre excédentaire en vins locaux sur le marché domestique.

Pour les pays de l'hémisphère Sud, les vendanges qui ont eu lieu en début d'année 2020 semblent avoir été peu affectées par la pandémie. En revanche, les conditions climatiques ont

entraîné des reculs de la production. L'Argentine et le Chili ont été très fortement touchés cette année par les conditions météorologiques, en particulier par le phénomène « El Niño ». Leur production de vins chute ainsi à 10,8 et 10,3 millions d'hectolitres (respectivement - 13 % et - 10 % de la production vs. 2019). Avec 10,6 millions d'hectolitres, la production australienne de vins a également souffert en 2020 : la sécheresse a affecté les volumes produits quand les incendies ont dégradé la qualité des raisins récoltés. A *contrario*, la production sud-africaine de vins retrouve quant à elle un niveau moyen, après 2 années difficiles pour le vignoble touché par la sécheresse. En Nouvelle-Zélande, la production est également en forte croissance (+ 11 %) avec 3,3 millions d'hectolitres.

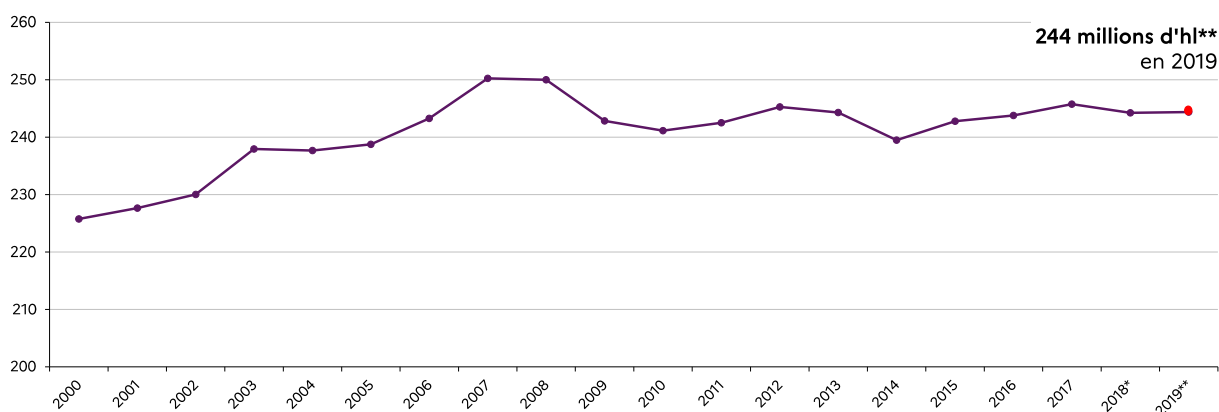
## > La consommation mondiale de vins

Le commentaire conjoncturel doit demeurer prudent tant il est vrai que l'approche par bilan de la consommation reste statistiquement risquée, notamment dans les nombreux pays où les données sur les stocks ou les usages industriels du vin sont imparfaitement connues.

À cette période de l'année, nous ne disposons pas encore des chiffres estimatifs de la consommation de vins en 2020. Le chiffre provisoire de la consommation mondiale pour l'année 2019 s'établit à 244 millions d'hectolitres, soit une légère progression par rapport à 2018 (+0,1 %).

### Consommation mondiale de vins de 2000 à 2019

millions d'hectolitres



Source : OIV

\* Provisoire (2018)

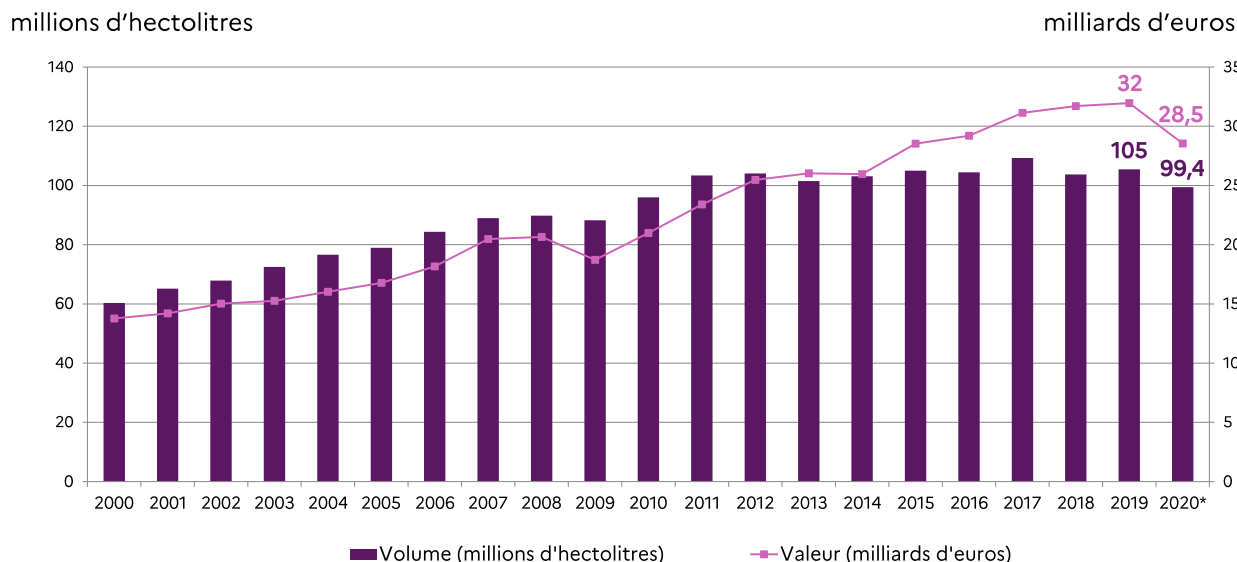
\*\* Estimation (2019)

Depuis 2 ans, la consommation mondiale semble globalement se stabiliser. Après une année 2017, marquée par une tension entre l'amont et l'aval, la forte hausse de la production en 2018 a permis un retour de disponibilités en vins sur les marchés. En 2019, l'Union européenne concentre toujours l'essentiel de la consommation mondiale de vins (53 % des volumes). Si certains pays voient leur marché domestique progresser (Italie, Espagne, Royaume-Uni, Allemagne), d'autres, comme la France, souffrent toujours d'une baisse structurelle de la consommation de vins. Pour cette dernière, les valeurs des vins consommés sont en revanche en progression, signe d'une évolution sociétale du mode de consommation du vin qui se poursuit. Toutefois, cette stabilité est fragile. Le continent américain reste un puits de consommation dynamique, notamment aux États-Unis, en dépit d'un ralentissement sur 2020. En effet, de nombreux pays ont pris des mesures pour endiguer la pandémie de la Covid-19, qui ont eu un impact sur la consommation de vins : confinement, fermeture de certains circuits de distribution comme le CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants), interdiction temporaire de la vente d'alcool...

## > Les échanges internationaux de vins

La valeur dégagée par les exportations mondiales de vins est en forte hausse depuis 2009 mais elle marque un coup d'arrêt en 2020, dans le contexte de la pandémie mondiale (-11 % vs. 2019).

### Évolution des exportations mondiales de vins de 2000 à 2020

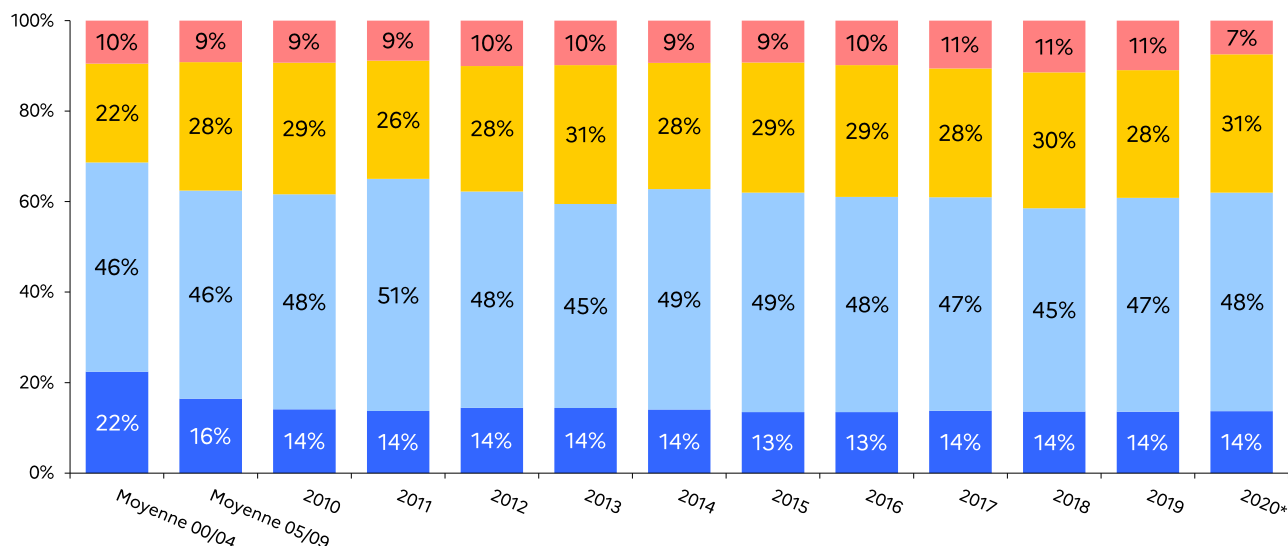


Source : OIV et Trade Data Monitor

\* Données 2020 non définitives car données partielles pour certains pays

Les valeurs exportées retombent en 2020 au niveau de l'année 2015. Mais ce qui est nouveau, c'est que les valeurs ont chuté plus rapidement que les volumes (-6 % vs. 2019). Ce sont notamment les vins les plus valorisés qui ont été le plus touchés par les effets de la crise sanitaire. La France, premier pays exportateur en valeur au niveau mondial, est ainsi le pays le plus affecté par les reculs observés. Elle a perdu plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires, quand l'Italie et l'Espagne perdent respectivement 146 millions d'euros et 63 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ces dernières années, la valorisation croissante des exportations est avant tout imputable aux volumes de vins effervescents exportés qui ont nettement augmenté, en particulier le Champagne et le Prosecco, ainsi qu'à une meilleure valorisation des vins exportés en bouteilles, en particulier des vins de l'UE. Si le Champagne a particulièrement souffert de la situation sanitaire, le Prosecco, en revanche, a beaucoup mieux résisté (+3 % en volume et -3 % en valeur vs. 2019). Les consommateurs se sont davantage orientés vers ce produit dont la consommation est moins spécifique aux circuits hors domicile, moins considérée comme festive et dont le prix moyen est plus bas, lui donnant des avantages notamment pendant les périodes de confinement. Les exportations de Champagne ont pu toutefois retrouver une dynamique sur la fin d'année 2020.

## Parts de marché volume dans les échanges internationaux entre 2000 et 2020



■ Autres Pays ■ Nouveau Monde\*\*\* ■ Principaux concurrents de la France au sein de l'Union européenne\*\* ■ France  
Source : OIV et Trade Data Monitor

\* Données 2020 non définitives car données partielles pour certains pays

\*\* Allemagne, Espagne, Italie, Portugal

\*\*\*Afrique du Sud, Argentine, Australie, Chili, États-Unis, Nouvelle-Zélande

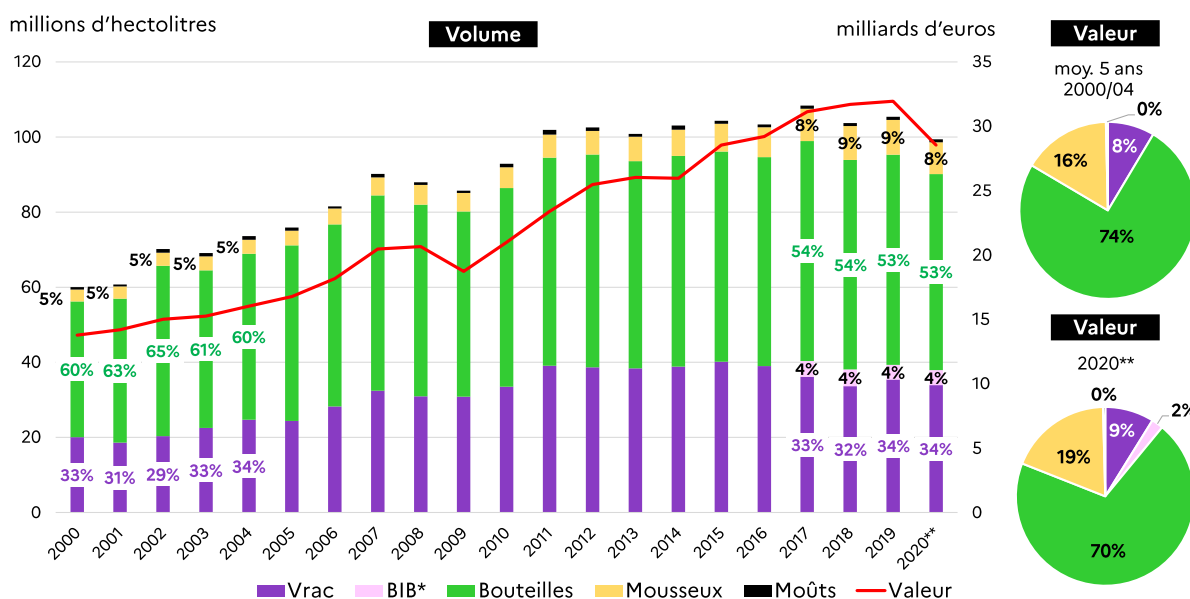
Les gains de parts de marché reposent sur la croissance des exportations de vins en vrac, qui permet aux pays d'exporter de gros volumes, du fait de facilités logistiques et de prix potentiellement plus attractifs, mais aussi sur la croissance de la demande en vins effervescents.

La part de marché de la France en volume dans les exportations mondiales reste relativement stable depuis 2009, y compris en 2020. Si celle de ses principaux concurrents de l'Union européenne s'effrite en 2018, notamment sous l'effet de la baisse des exportations italiennes et espagnoles, conséquence du manque de disponibilités en vins sur ces marchés, elle repart à la hausse en 2019 puis en 2020. En dépit du repli de la part de marché allemande et de la stabilité de celle de l'Espagne, les parts de marché italiennes et portugaises se développent. Les exportations de ces pays ont mieux résisté aux effets de la crise sanitaire, notamment pour les vins portugais dont les exportations sont en croissance par rapport à 2019.

Les exportations des pays du Nouveau Monde ont également mieux résisté avec une part de marché globale qui progresse en 2020. Tous les pays, excepté l'Afrique du Sud, portent cette augmentation. L'Argentine et la Nouvelle-Zélande affichent les plus fortes progressions de leurs exportations de vins quand elles sont plus modérées pour les États-Unis et l'Australie, mais tout de même en croissance.



## Évolution des exportations mondiales de vins en volume et en valeur entre 2000 et 2020 par catégories



Source : OIV et Trade Data Monitor

\* Données vrac tranquille entre 2 et 10 L disponibles depuis 2017 (notamment les BIB)

\*\* Données 2020 non définitives car données partielles pour certains pays

Le poids des vins en vrac dans les échanges mondiaux a cru depuis le début des années 2000 et jusqu'en 2011. Depuis 2013, il est stable à environ 30 % des volumes. Il existe cependant une forte variabilité des fournisseurs du marché mondial des vins en vrac, qui est liée aux disponibilités et donc aux niveaux de production des pays qui sont positionnés sur ce segment.

Les vins tranquilles en bouteilles sont toujours majoritaires dans les échanges, en volume et en valeur, mais la part qu'ils représentent est passée de 60 % au début des années 2000, à 53 % en 2020, un chiffre légèrement inférieur à 2019. Les vins mousseux en bouteilles apparaissent comme le segment le plus dynamique à l'export, avec une forte croissance en volume comme en valeur ces dernières années. Mais la crise sanitaire a marqué le pas sur cette dynamique et on observe un très léger repli de la part de marché en volume entre 2019 et 2020 (-0,3 pt de PDM) et encore plus marqué en valeur (-1,9 pt). En effet, les vins effervescents les plus valorisés ont davantage souffert du contexte sanitaire, notamment pendant les périodes de confinement. Ainsi sur l'année 2020, si le Cava (2,68 €/l) et le Prosecco (3,66 €/l) ont vu leurs exportations réduites en valeur par rapport à 2019, respectivement de 7 % et de 3 % en valeur, c'est le Champagne (26,08 €/l) qui subit la plus forte perte (-20 %). En volume, les exportations de Cava et de Prosecco progressent même de 4 % chacun quand le Champagne affiche -17 %.

### > Focus sur les principaux exportateurs de vins

Les exportations françaises de vins sont restées globalement stables en volume depuis le début des années 2000, si l'on exclut les années 2008 et 2009 où elles ont chuté du fait du contexte de crise économique mondiale. Il est par ailleurs intéressant de noter que l'effet de la crise économique de 2008 a également été marqué pour les volumes d'exportations espagnoles, mais peu pour ceux des exportations italiennes. Cette crise de 2008 n'a par ailleurs quasiment pas eu d'incidence sur les valeurs exportées par l'Espagne et l'Italie, alors qu'à l'inverse, la France a été nettement pénalisée en 2009.

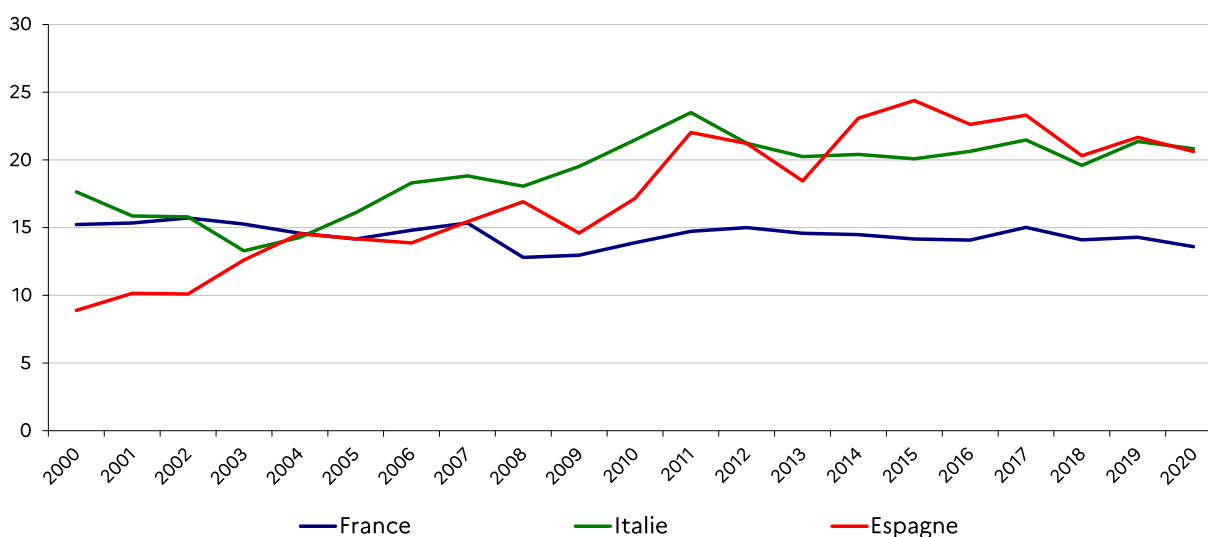
La France (13,6 millions d'hectolitres), l'Italie (20,8 millions d'hectolitres) et l'Espagne (20,6 millions d'hectolitres) dominent le commerce mondial du vin, en générant plus de la moitié

des exportations de vins (55%). Entre 2019 et 2020, les exportations de ces trois pays suivent la même tendance : leurs volumes exportés, comme leurs valeurs, diminuent. Les exportations espagnoles reculent de 5 % en volume comme celles de la France, quand les italiennes baissent de 2 %. Toutefois, seule la France connaît une dévalorisation de ses exportations.

La chute des exportations françaises en valeur (- 11 %) est nettement plus marquée que celle des exportations italiennes (- 2 %) et espagnoles (- 2 %). Comme lors de la crise économique de 2008-2009, en 2020 ce sont les exportations françaises de vins, plus valorisées que les exportations espagnoles et italiennes, qui ont le plus souffert de la crise sanitaire en 2020. Le prix moyen à l'export est ainsi de 1,3 €/l en Espagne, de 3,02 €/l en Italie et de 6,43 €/l en France. Cela met notamment en évidence la différence de la structuration des exportations dans ces trois pays : la part du vin en vrac (segment moins valorisé) pèse pour 54 % des volumes exportés par l'Espagne, pour 21 % par l'Italie et pour seulement 16 % par la France.

## Évolution des exportations italiennes, espagnoles et françaises de vins en volume entre 2000 et 2020

millions d'hectolitres



Source : Trade Data Monitor et OIV

Les exportations françaises représentent un chiffre d'affaires de 8,7 milliards d'euros en 2020. Malgré la dévalorisation, la France conserve sa place de premier marché d'exportation de vins en termes de valeur dégagée, loin devant ses 2 autres principaux concurrents européens. Au-delà du Champagne comme nous l'avons vu précédemment, les exportations de vins tranquille embouteillés sont aussi très touchées et plus particulièrement la catégorie AOP (8,46 €/l ; - 7 % vs. 2019).

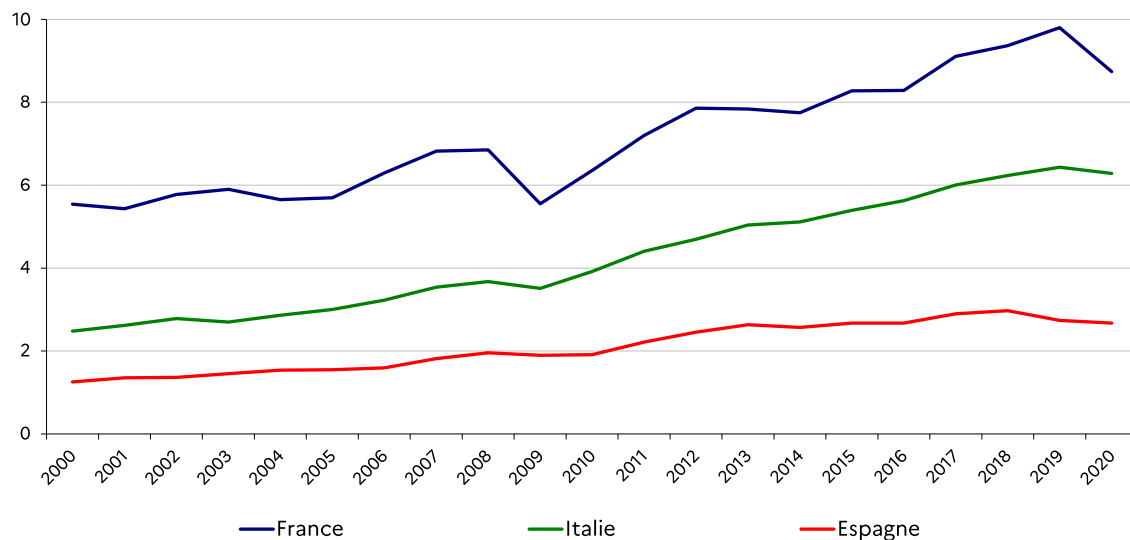
Les exportations italiennes (20,8 millions d'hectolitres) ont mieux résisté que les françaises, notamment sur les catégories vins tranquilles en bouteilles et les vins effervescents mais aussi grâce au dynamisme de ses exportations de vins en contenant < 10L et > 2L (essentiellement des Bag in box). Ces derniers sont en nette hausse en valeur par rapport à 2019 (+ 21 %), notamment à destination de la Norvège, du Royaume-Uni mais aussi du Canada. L'Italie bénéficie en effet, tout comme l'Espagne et la France, du traité de libre-échange CETA entre l'Union européenne et le Canada qui intègre des droits de douane nuls pour les exportations de vins européens. Au global, le prix moyen des exportations italiennes est en légère progression.

Enfin, l'Espagne (20,6 millions d'hectolitres) observe également une baisse de sa valeur exportée plus modérée que celle de la France. Le prix moyen de ses exportations, comme pour l'Italie, est en légère augmentation, en particulier sur les exportations de vins en vrac > 10 L mais aussi sur les exportations de vins tranquilles en bouteilles. Pour cette dernière catégorie, bien qu'en

baisse à destination du marché américain, les valeurs exportées progressent à destination du Royaume-Uni et des Pays-Bas notamment.

### Évolution des exportations italiennes, espagnoles et françaises de vins en valeur entre 2000 et 2020

milliards d'euros



Source : Trade Data Monitor

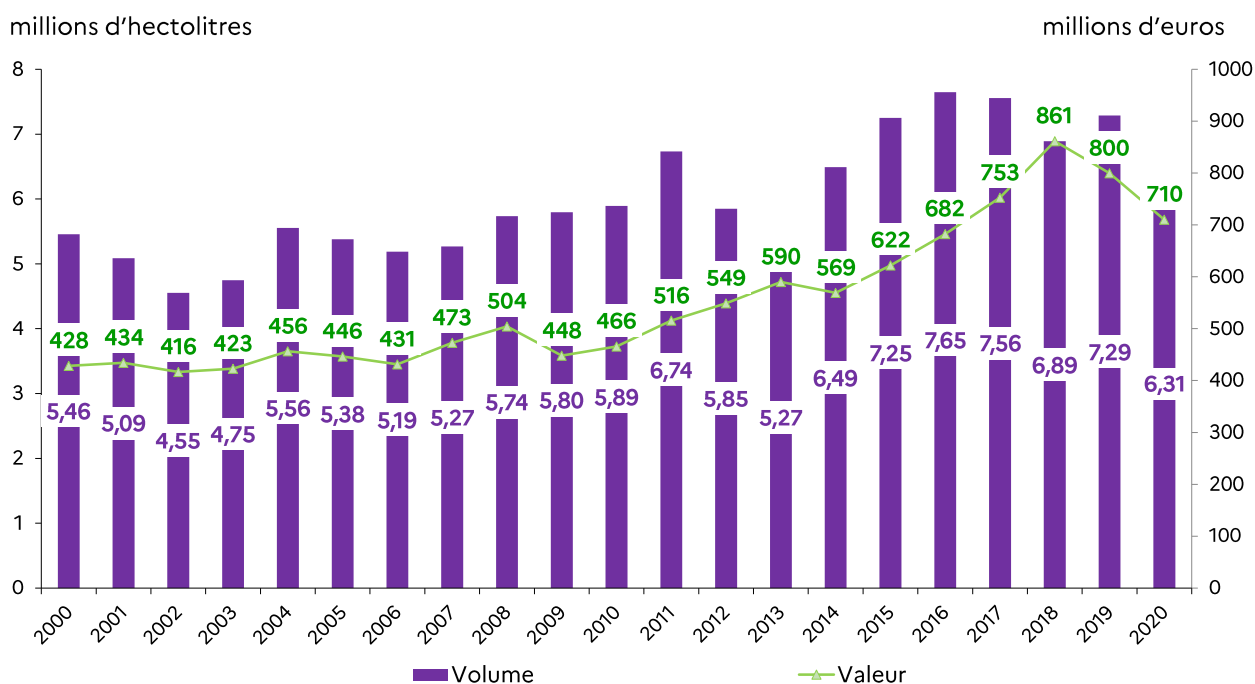
# Les importations françaises de vins

## > L'évolution des importations françaises de vins

L'année 2019 a été marquée par des importations de vins élevées et en croissance en volume et des prix en forte baisse, après une campagne 2018 abondante pour l'ensemble des principaux pays producteurs. Mais la tendance s'inverse en 2020 et les importations françaises de vins marquent un très net recul en volume comme en valeur. La fermeture des frontières afin de lutter contre la propagation de l'épidémie du Covid-19 a fortement ralenti les échanges entre la France et ses principaux marchés clients, notamment l'Espagne. De plus, cela a entraîné la constitution de stocks importants sur notre propre marché domestique. La mise en place d'une distillation de crise, débutée en juin 2020 et prolongée en septembre 2020, a permis de limiter ces effets sur la deuxième partie de l'année.

En 2020, 6,31 millions d'hectolitres de vins ont été importés par la France (-13 % vs. 2019) pour un chiffre d'affaires de 710 millions d'euros (-11 % vs. 2019). En revanche, on observe un renchérissement du prix moyen des importations (+ 3 %, 1,13 €/l).

## Évolution des importations françaises de vins entre 2000 et 2020



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

## > Les importations françaises de vins par catégorie

Dans la nomenclature douanière mondiale, on distingue les vins tranquilles en bouteilles, en vrac, les vins mousseux en bouteilles et les moûts. Le poids de ces quatre groupes dans les importations françaises est exposé dans les graphiques suivants pour l'année 2020.

Les importations françaises de vins sont avant tout constituées de vins en vrac (76 %), soit 4,8 millions d'hl, en diminution entre 2019 et 2020 (-1 point de PDM).

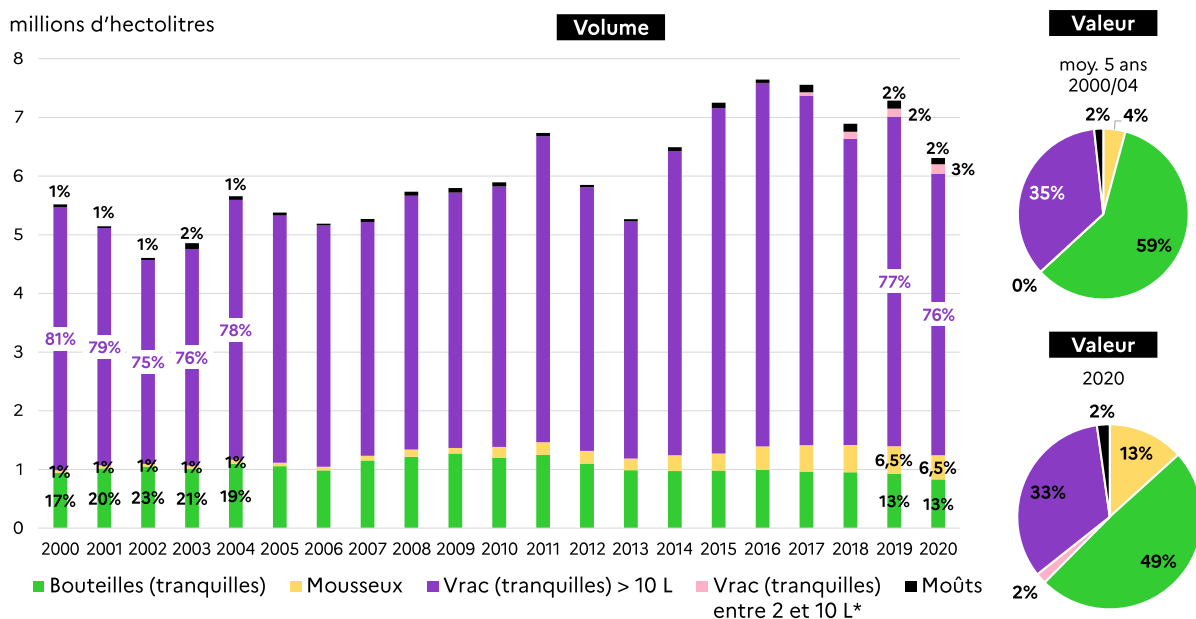
Le manque de disponibilités en vins d'entrée de gamme français est en partie à l'origine de ce phénomène. La France a en effet des difficultés à satisfaire la demande en vins SIG, à la fois sur son propre marché mais aussi sur ses marchés d'exportations (ce qui explique les volumes

importants de vins étrangers réexportés par la France). Ainsi, la majeure partie des volumes importés correspond à des vins en vrac sans indication géographique (SIG) et sans mention de cépage. Sur l'ensemble des importations françaises, ces derniers représentent 60 % des volumes et 21% des valeurs. Les importations françaises de vins en vrac évoluent cependant conjoncturellement en fonction des disponibilités des fournisseurs. La crise sanitaire a notamment eu un impact sur les importations de ces vins et ce, dès le mois de mars 2020 et la mise en place des mesures de confinement dans la plupart des pays : en Espagne notamment, le principal fournisseur de la France en vins en vrac sans indication géographique (90 % de PDM) et en Italie (8 % de PDM). Entre 2019 et 2020, la part de marché du vin importé en vrac par la France en provenance de l'UE s'est ainsi réduite d'un point.

Ainsi en 2020, la France se positionne comme le quatrième plus grand pays importateur mondial de vins en volume (1- Allemagne, 2- États-Unis, 3- Royaume-Uni) et le deuxième pays importateur de vins en vrac. La France est toujours devancée par l'Allemagne, premier marché d'importation mondial de vins en vrac en volume (qui constituent 58 % de ses imports). En 2020, les États-Unis sont le troisième importateur mondial de vins en vrac en volume suivi de près par le Royaume-Uni.

Depuis 2000, la part du vrac dans les importations françaises est toujours restée très élevée, entre 75 % et 81 % en volume et entre 30 % et 41 % en valeur.

### Poids des cinq groupes de produits identifiables dans la nomenclature douanière mondiale dans les importations françaises de vins entre 2000 et 2020



La part des vins tranquilles en bouteilles dans les volumes de vins importés s'élève à 13 % en 2020, un poids en croissance par rapport à l'année 2019 (+ 0,5 pt de PDM). Du fait d'une plus forte valorisation, les vins importés en bouteilles représentent une part bien plus importante en valeur (49 %). Toutefois en 2020, le prix moyen accuse une baisse (- 5 % vs. 2019) à 4,21 €/litre (contre 4,42 €/litre en 2019 et 4,19 €/litre en 2018).

Les vins mousseux ne représentent que 7 % des volumes importés par la France mais ils sont globalement en croissance avec une accélération depuis 2013 : les importations sont passées de 199 milliers d'hectolitres en 2013 à 411 milliers d'hectolitres en 2020, soit une hausse de 107 % en 7 ans. Dans le contexte de l'année 2020, les importations de vins mousseux ont particulièrement résisté aux effets de la crise sanitaire avec une part de marché stable par rapport à 2019. L'Italie

et l'Espagne sont les principales provenances des importations françaises de vins mousseux, avec 87 % des volumes pour l'ensemble de cette catégorie en 2020, en nette augmentation. Ces dernières sont soutenues par la croissance des importations de Prosecco en volume, qui, malgré la crise se sont fortement développées sous l'effet d'une forte demande sur le marché national (+11 % vs. 2019), mais, au détriment d'un prix en forte baisse (-12 % à 3,3 €/l). Ainsi, la part de marché de l'Italie est passée de 57 % à 64 % en volume et surtout de 55 % à 69 % en valeur entre 2019 et 2020. En revanche dans le même temps, la part de marché de l'Espagne dans les importations françaises est passée de 28 % à 22 % en volume et de 20 % à 16 % en valeur. Le Cava, principal vin mousseux espagnol importé par la France, est particulièrement mal orienté par rapport à 2019 (-24 % en volume et -26 % en valeur vs. 2019).

Les moûts occupent une part très faible des importations que ce soit en volume ou en valeur (2 % de part de marché chacun).

À un niveau plus détaillé, il est possible d'identifier différentes catégories au sein de ces groupes. À noter que dans l'ensemble « vins effervescents », on retrouve les vins mousseux mais aussi les vins pétillants (pression dans la bouteille < 3 bars). Ces derniers sont inclus aux vins tranquilles dans la nomenclature douanière européenne qu'utilise la douane française.

En 2020, les importations françaises de vins, en volume et en valeur, sont réparties de la façon suivante :

%	Volume			Valeur		
	Vrac	Bouteilles	Total	Vrac	Bouteilles	Total
Vins effervescents	0	32	7	0	21	13
Vins tranquilles > 15°	1	16	4	3	16	11
Vins tranquilles < 15°	- AOP	2	19	3	23	15
	- IGP	2	9	4	5	5
	- SIG	92	23	79	84	53
Moûts	2	/	2	6	/	2

Source : Douane française

/ : non pertinent

Les vins sans indication géographique (SIG) constituent l'essentiel des importations de vins en vrac, en volume comme en valeur. Ils sont également bien représentés dans les volumes importés en bouteilles. Tous les vins tranquilles importés en provenance des Pays tiers (hors UE) sont aussi classés dans cette catégorie, le système de reconnaissance des indications géographiques n'étant valable que pour les vins produits en Europe. Ils représentent 10 % des volumes et 27 % des valeurs. Le prix moyen de ces vins importés, notamment en bouteilles (10,19 €/l) est le plus élevé de l'ensemble des importations françaises, notamment en ce qui concerne les importations de vins en provenance des États-Unis avec une appellation.

Les vins tranquilles à appellations représentent 19 % des importations françaises de vins en bouteilles en volume et près d'un quart en valeur. Les vins à IGP en bouteilles sont quant à eux moins présents en volume (9 %) et surtout, ils sont moins bien valorisés (5 %).

Parmi les vins tranquilles > 15°, on retrouve notamment les vins importés du Portugal (Porto essentiellement à 68 % des volumes), qui sont très bien valorisés et essentiellement embouteillés. Le Portugal est, grâce à ces vins, le premier fournisseur de la France en valeur et le deuxième en volume (derrière l'Espagne) en ce qui concerne l'ensemble des vins tranquilles en bouteilles.

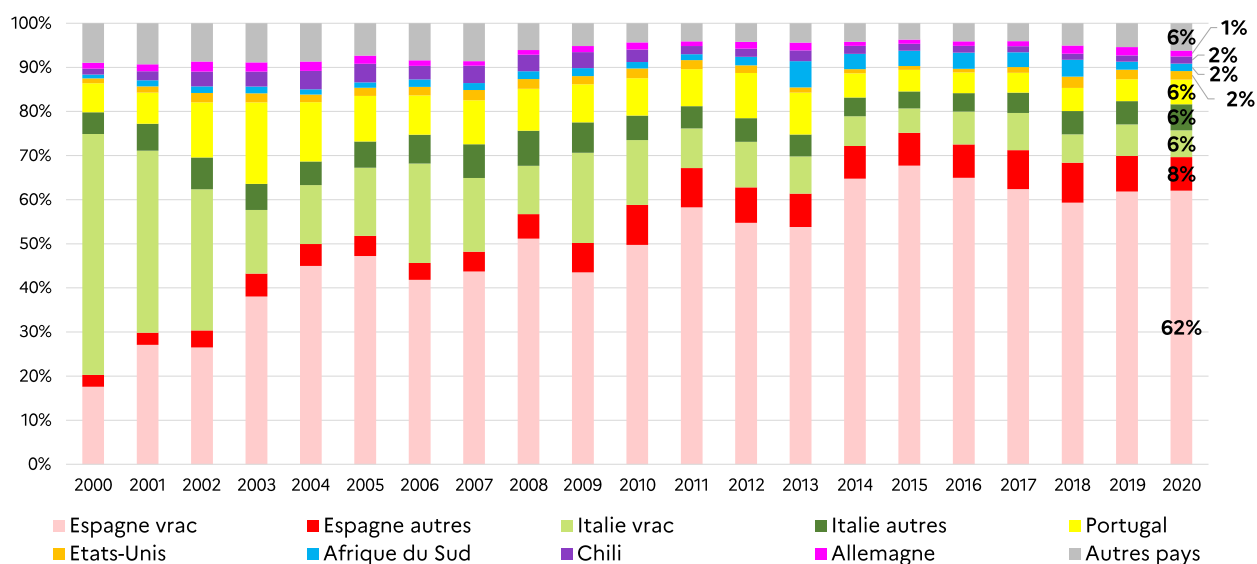
La part des vins effervescents dans les importations de vins embouteillés est de 32 % en volume, où les vins mousseux AOP y représentent 58 % (14 % pour le Cava et 24 % pour le Prosecco). En valeur, ils atteignent 21 % dont 72 % pour les AOP (15 % pour le Cava et 34 % pour le Prosecco).

## > Les importations françaises de vins par provenance

En volume, l'évolution des parts de marché des principaux pays fournisseurs du marché français en 2020 montre la place prépondérante que conserve l'Espagne dans les importations françaises de vins, avec une part de marché de 70%. Toutefois, la stabilité de cette part de marché par rapport à 2019, masque un ralentissement net des importations depuis cette origine (-14 % en volume et -10 % en valeur). Par ailleurs, le prix moyen est en forte progression, à 0,53 €/l.

Les volumes importés depuis l'Espagne restent majoritairement des vins en vrac, en particulier les vins SIG sans mention de cépage: ces derniers représentent 90 % de part de marché au regard des autres origines, en progression.

### Évolution des importations françaises de vins par pays fournisseur en parts de marché volume



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

L'Espagne domine presque l'ensemble des catégories importées et semble donc laisser peu de place à la concurrence des autres pays fournisseurs. Certains pays tiers sont pourtant très présents sur le marché du vin en vrac, mais leurs exportations à destination du marché français ne peuvent se faire que lorsque leur offre est compétitive, ce qui avait été le cas entre 2005 et 2007 pour le Chili et l'Australie, en 2013 et en 2018 pour l'Afrique du Sud et également en 2018 pour le Chili. Durant ces années, on avait pu observer une certaine diversification des importations mais aussi, une diminution des quantités importées.

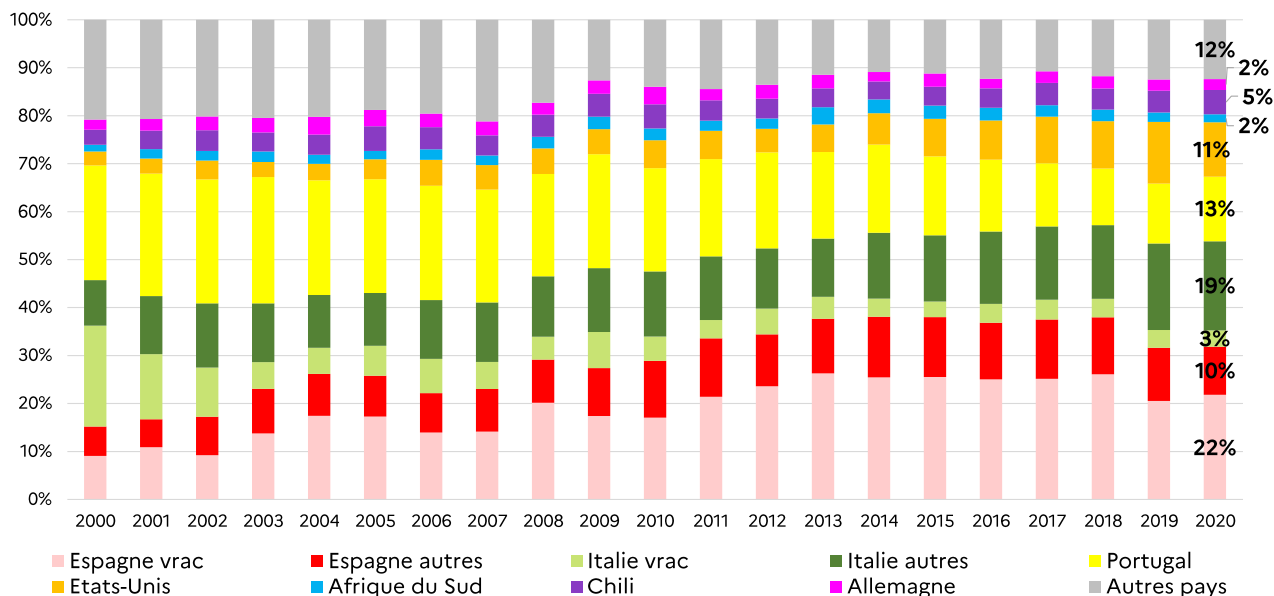
La part de marché en valeur de l'Italie est relativement stable ces dernières années, en particulier entre 2019 et 2020 et ce, malgré le contexte. Par rapport à 2000, l'Italie a perdu des parts de marché sur le vrac et en a gagné sur les vins embouteillés, en particulier grâce aux vins effervescents. Mais cette année, sa part de marché a cru sur les deux segments, pour atteindre 20 % des vins tranquilles embouteillés et 64 % des vins effervescents. La part de marché en volume du Portugal connaît, quant à elle, une certaine érosion depuis 15 ans. Mais en 2020, sa part de marché progresse, notamment sur les vins tranquilles embouteillés où elle atteint 30%. *A contrario* et pour la troisième année consécutive, les volumes de vins embouteillés, importés depuis l'Espagne, sont en baisse cette année, avec une part de marché de 32 % en 2020 (contre 33 % en 2019 et 34 % en 2018). Depuis 2005, le Portugal exporte majoritairement des vins en



bouteilles bien valorisés, ce qui est la raison de sa part de marché élevée en valeur au global : 13 % en valeur contre 6 % en volume pour 2015.

Les importations en provenance des pays tiers non mentionnés dans les graphiques (hors Afrique du Sud, Chili, Etats-Unis) et des autres pays de l'Union européenne (hors Espagne, Italie, Portugal, Allemagne) représentent environ 6 % en volume et autour de 12 % en valeur. Sur des volumes qui restent faibles, les importations sont donc plus valorisées. Il existe tout de même d'importantes différences entre des fournisseurs tels que les pays du Maghreb ou d'Europe centrale et occidentale, où les vins sont à des prix bas, et des provenances plus atypiques où, à l'inverse, les vins se présentent à des prix élevés.

### Évolution des importations françaises de vins par pays fournisseur en parts de marché valeur



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

Parmi les importations en valeur, le poids de l'Espagne est beaucoup plus modéré que pour les volumes, avec 32 % de part de marché, en raison du segment importé (vins SIG en vrac à prix bas).

Excepté en 2020, où l'on observe un léger creux, les États-Unis sont de plus en plus présents dans les importations françaises de vins en valeur, avec des vins importés à des prix moyens élevés et en augmentation. En effet en 2020, les volumes importés ne représentent que 2 % des parts de marché, contre 11 % des valeurs (+ 17 % comparé à la moyenne des 5 dernières années).



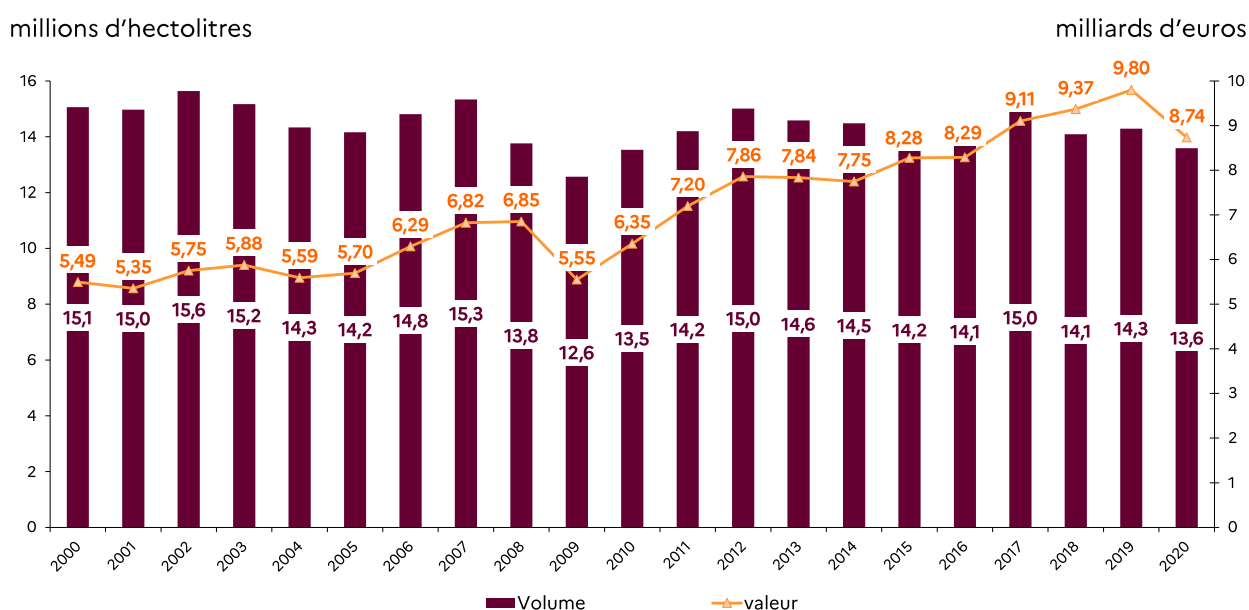
# Les exportations françaises de vins<sup>1</sup>

## > L'évolution des exportations françaises de vins

L'année 2020 est marquée par une forte baisse de la valeur des exportations françaises de vins (- 11 % vs. 2019), après 5 années de croissance continue, sous l'effet d'une chute du prix moyen. Ce dernier affiche un repli de 6 % et tombe à 6,43 €/l. Cela constitue une perte de 1,06 milliards d'euros par rapport à 2019. Les conséquences de la pandémie de la Covid-19 et les tensions commerciales avec les États-Unis expliquent essentiellement cette dévalorisation.

En conséquence, les exportations françaises de vins ont représenté 13,59 millions d'hectolitres (- 5 % vs. 2019) pour un chiffre d'affaires de 8,74 milliards d'euros.

## Évolution des exportations françaises de vins



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

Les volumes exportés, bien que moins en recul que les valeurs, atteignent malgré tout un des niveaux les plus bas observés sur les 15 dernières années ; équivalent au volumes exportés en 2009, après la crise financière de 2008 qui avait sérieusement impacté les échanges mondiaux de vins.

## > Les exportations françaises de vins par catégorie

En 2020, l'ensemble toutes les catégories de vins sont concernées par un ralentissement de leurs exportations en volume comme en valeur, à l'exception des réexportations de vins hors de l'UE qui se développent à la fois en volume et en valeur (+ 4 % et + 5 % vs. 2019). Toutefois, ils ne représentent qu'une faible part des exportations françaises de vins.

Les exportations françaises de vins sont constituées à 71 % de vins tranquilles en bouteilles, une part de marché en volume stable par rapport à 2019. Les exportations françaises de vins en vrac

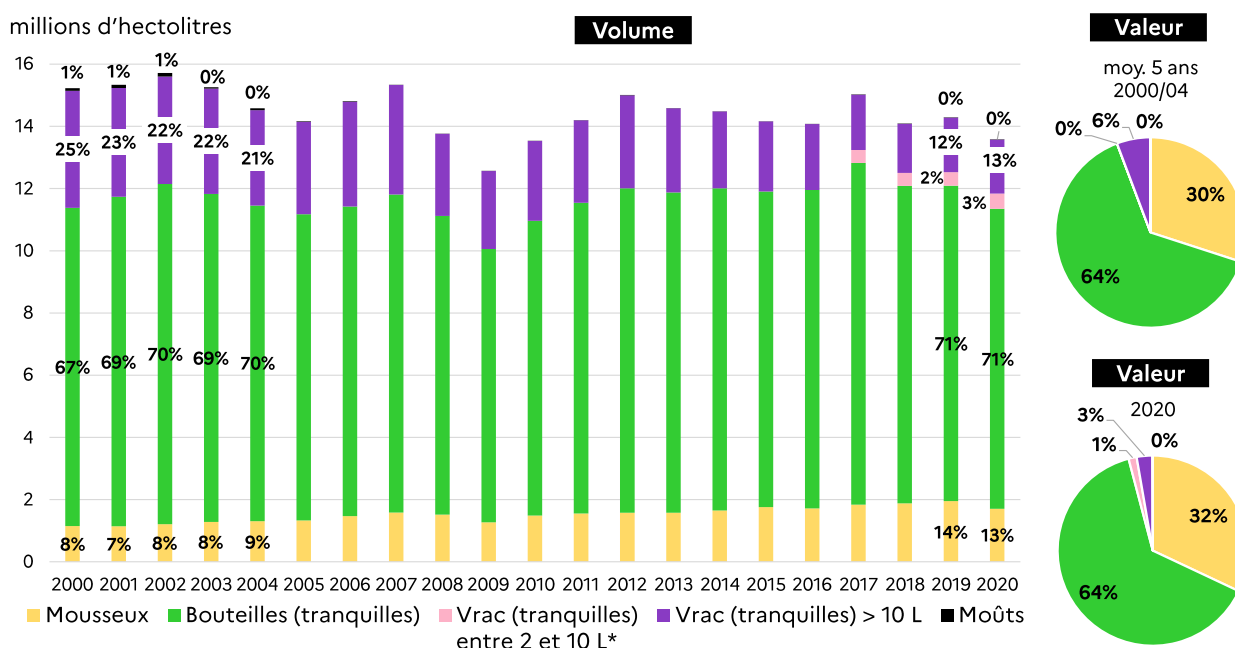
<sup>1</sup> Les données d'exportations présentées dans l'ensemble du document comprennent également les vins réexportés par la France et non produits uniquement sur le territoire national. Par conséquent, ces données peuvent différer d'autres rapports.

sont en recul depuis 2002, à l'exception de certaines années qui succédaient à de bonnes récoltes. Il apparaît donc que les segments les plus valorisés semblent aujourd'hui privilégiés, au détriment de segments dont l'export repose sur d'importants volumes et, plus particulièrement, lorsque les disponibilités sont faibles. C'est le cas de l'année 2019, qui succédait à la très bonne récolte de l'année 2018.

Or, en 2020, on observe un gain d'un point de la part de marché des exportations de vins en vrac par rapport à 2019, une année de récolte moyenne. Cette hausse est notamment portée par les États-Unis, où la part de marché des exportations françaises de vins en vrac est passée de 2 % en 2019 à 7 % en 2020, ce qui représente 78 milliers d'hectolitres de vins.

En effet, pour compenser les subventions allouées par l'UE à l'avionneur Airbus, l'OMC a autorisé les États-Unis à taxer un certain nombre de produits européens exportés, pour un montant de 7,5 milliards de dollars. A partir du mois d'octobre 2019, les exportations françaises de vins tranquilles dans des contenants inférieurs à 2 L ont été frappées par une taxe supplémentaire de 25 % *ad valorem*. Les exportations de vins tranquilles en contenant supérieur à 2 L n'étant pas concernées par la taxe en 2020, certains volumes de vins ont été réorientés vers le vrac. Toutefois, la progression des exportations de vins tranquilles en vrac vers les États-Unis est loin de compenser les pertes enregistrées sur les exportations de vins en bouteilles (188 milliers d'hectolitres). L'élargissement de la taxe à compter du 12 janvier 2021 à l'ensemble des catégories de vins français, excepté les vins mousseux, ainsi qu'aux spiritueux à base de vins (Cognac et Armagnac notamment) a pénalisé fortement ces catégories. Toutefois, cette taxe a été suspendue pour toutes les catégories de vins et spiritueux pour une durée de 4 mois depuis le 11 mars 2021.

### Poids des quatre groupes de produits identifiables dans la nomenclature douanière mondiale dans les exportations françaises de vins entre 2000 et 2020



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

\* Données vrac tranquille entre 2 et 10 L disponibles depuis 2017 (notamment BIB)

Pour les vins effervescents, dans un contexte de hausse de la demande mondiale, les exportations françaises se sont fortement développées depuis 2000, que ce soit le Champagne comme les autres catégories de vins effervescents. Leur part dans les exportations françaises passe ainsi de 8 % à 14 % en volume entre 2003 et 2019 et de 30 % à 35 % en valeur. Or, en 2020, la crise sanitaire a eu un impact particulièrement important sur cette catégorie de vins et notamment sur le Champagne. La fermeture des cafés, hôtels et restaurants dans de nombreux

pays, circuit dans lesquels le Champagne est très présent et la connotation « festive » du produit l'ont davantage pénalisé. En 2020, la part de marché en volume des vins mousseux tombe ainsi à 13 % en volume et à 32 % en valeur (pour le Champagne : 7 % de PDM en volume en 2020 contre 8 % en 2019 ; 28 % de PDM en valeur en 2020 contre 32 % en 2019).

En 2020, les exportations françaises de vins, en volume et en valeur, sont réparties de la façon suivante :

		Volume (en %)			Valeur (en %)		
		Vrac	Bouteilles	Total	Vrac	Bouteilles	Total
Vins effervescents	Champagne	0	7	7	0	28	28
	Autres	0	6	6	0	4	4
Vins tranquilles > 15°		0	1	1	0	0	0
Vins tranquilles < 15°	AOP	2	35	38	2	48	49
	IGP	6	20	26	1	9	10
	Vins de France	5	8	13	1	3	4
	Autres SIG	2	3	7	0	3	4
Moûts		0	0	0	0	0	0

Source : Douane française

/ : non pertinent ou volume et valeur négligeable

Les moûts constituant une part négligeable des exports français de vins, ils apparaissent à 0 % dans le tableau précédent.

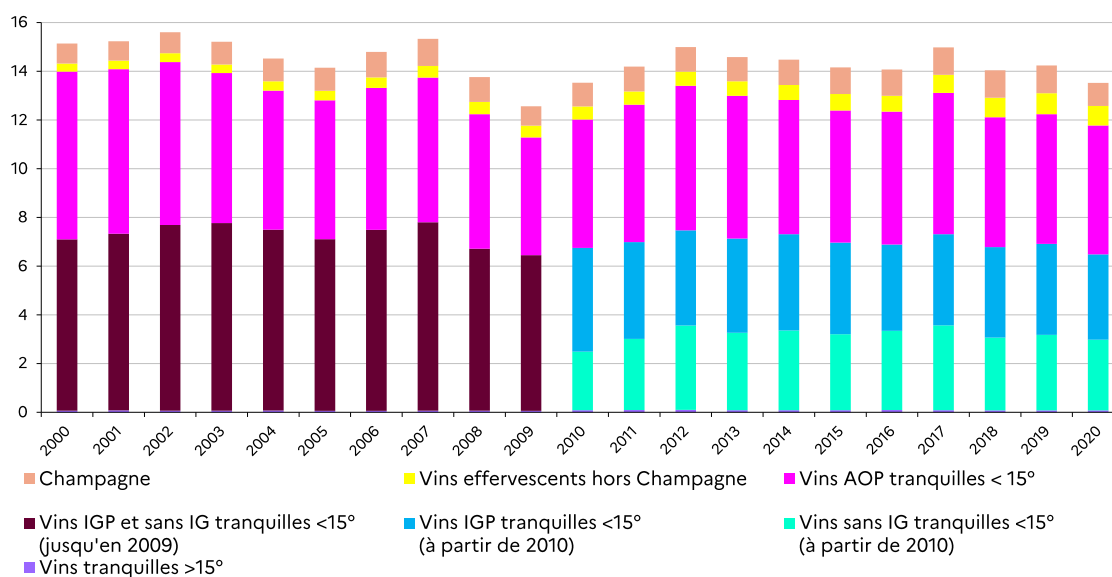
Les vins effervescents, dans les exportations françaises, sont essentiellement des vins mousseux. Le Champagne représente au total 28 % de la valeur dégagée par l'ensemble des exportations françaises de vins, une part de marché en recul notamment en raison du développement de la catégorie « autres vins effervescents » (4 % des PDM) mais aussi du contexte sanitaire particulièrement défavorable au Champagne par rapport aux autres catégories de vins (les parts de marché des autres catégories en valeur ont progressé). En dépit d'une chute des valeurs, les vins tranquilles AOP < 15°, l'autre principale catégorie fortement contributrice à la valeur des exportations françaises, progressent ainsi de 1 point de PDM valeur par rapport à 2019, pour atteindre 49 %. Ils constituent d'ailleurs la majeure partie des exports français de vins, en volume comme en valeur, avec un poids encore plus marqué dans les exportations en bouteilles.

Les vins à IGP et les Vins de France (SIG) sont les catégories les plus importantes des exportations de vins en vrac en volume. La distinction est faite dans le tableau entre les vins sans indication géographique produits en France (Vins de France) et les autres (produits en UE ou dans un Pays Tiers). En 2020, les exportations des autres vins SIG en volume ont reculé pour revenir au niveau de l'année 2018, pour laquelle la disponibilité en vins était faible. L'essentiel de ces volumes sont des vins sans IG espagnols. Or, le prix moyen de ces vins a progressé en 2020 à la suite de la faible récolte de 2019, deuxième production la plus réduite depuis 2013. Dans un contexte de pandémie, la France a ainsi privilégié le réexport des vins hors UE SIG, qui d'ailleurs sont la seule catégorie dont les volumes et les valeurs ont progressé au regard de l'année 2019.

L'évolution des exportations depuis 2000 montre une certaine stabilité de la structure des exportations. Au début des années 2000, les vins AOP tranquilles < 15° constituaient une part plus importante des exportations françaises, mais cette part s'est érodée au profit d'autres catégories tels que les vins effervescents.

## Exportations françaises de vins par catégorie en volume<sup>2</sup>

millions d'hectolitres

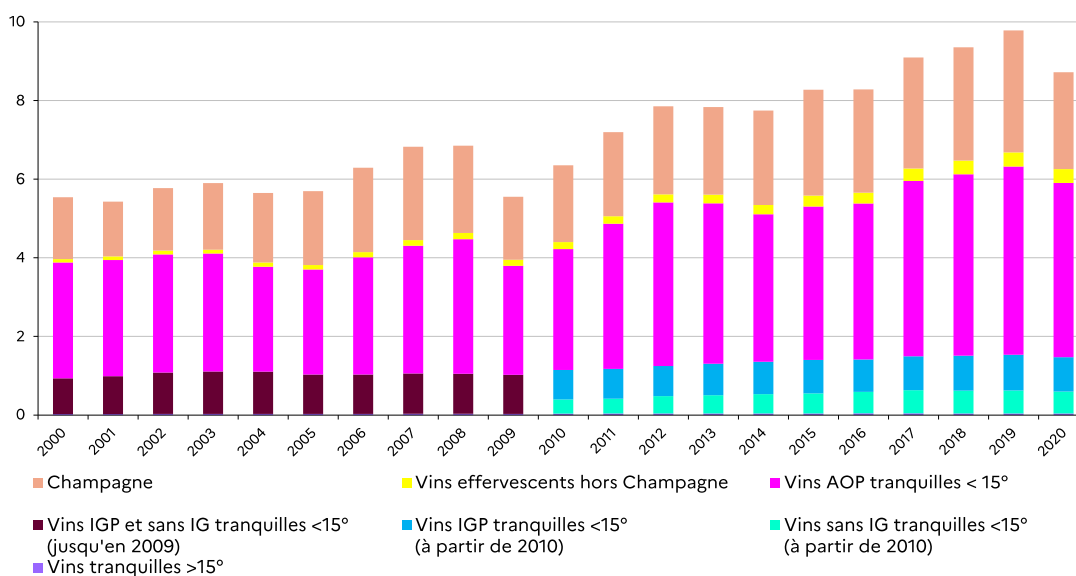


Source : Douane française d'après Agreste

En 2008 et 2009, les exportations chutent pour toutes les catégories en volume. Les années suivantes, de 2010 à 2012, les vins AOP, le Champagne, mais aussi les vins SIG tranquilles ont connu la plus forte hausse à l'export, à la fois en volume et en valeur. Les vins IGP tranquilles ont progressé, quant à eux, uniquement en valeur. Les exportations de vins effervescents hors Champagne ont également été en hausse entre 2010 et 2012 en volume et en valeur, en restant tout de même sur des volumes exportés et une valeur dégagée plus faibles. Depuis 2012, ce sont les exportations de vins effervescents hors Champagne et de vins SIG qui sont le plus dynamiques en valeur et les vins effervescents en volume. Toutefois, en 2020, la part de marché des vins SIG se contracte.

## Exportations françaises de vins par catégorie en valeur

milliards d'euros



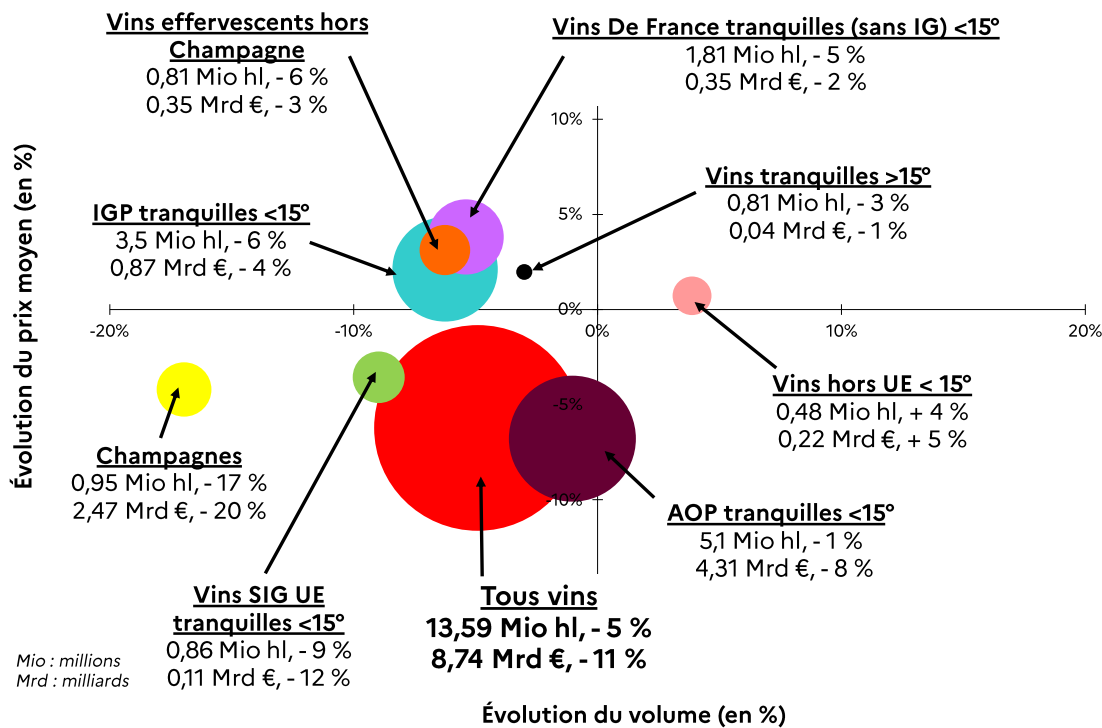
Source : Douane française d'après Agreste

<sup>2</sup> Une nouvelle nomenclature introduite dans les pays de l'Union européenne permet de distinguer depuis 2010 seulement les vins sans indication géographique des vins à Indication Géographique Protégée.

Le graphique suivant présente les évolutions des exportations françaises de vins, en volume et en prix moyen en 2020, comparées à 2019. La taille des disques est proportionnelle au volume de vins exportés en 2020 pour chaque catégorie.

## Évolution des exportations françaises de vins par catégorie en volume et en prix

Comparaison 2020 vs. 2019



Source : Douane française

Aujourd'hui, les prix des vins exportés par la France comptent parmi les plus élevés au monde, ce qui traduit un positionnement sur des produits bien valorisés et en progression, au vu des évolutions que connaissent les prix moyens depuis quinze ans (+ 22 % par rapport au prix moyen des 15 dernières années). Certaines catégories, comme les vins mousseux ou les vins AOP, sont particulièrement concernées. Mais en 2020, on observe une dévalorisation des exportations de vins avec un prix moyen de 6,43 €/l, en baisse de 6 % par rapport à 2019. Les exportations de vins les plus valorisés : le Champagne mais aussi les AOP tranquilles affichent les baisses de prix les plus marquées : - 8 % pour les vins tranquilles AOP < 15° et - 20 % pour les Champagnes.

Les exportations de Champagne ont particulièrement souffert de la crise sanitaire affichant sur les 6 premiers mois de l'année 2020 un repli en valeur de 30 %. Toutefois, les valeurs se sont un peu relevées sur la deuxième partie de l'année (- 14 % exportés sur les 6 derniers mois et - 4 % sur le dernier trimestre vs. 2019). Les exportations en valeur des vins AOP sont également en forte baisse (- 8 % vs. 2019), notamment pénalisées par les taxes américaines. Ces deux catégories, davantage consommées hors du domicile, payent un lourd tribut du contexte 2020.

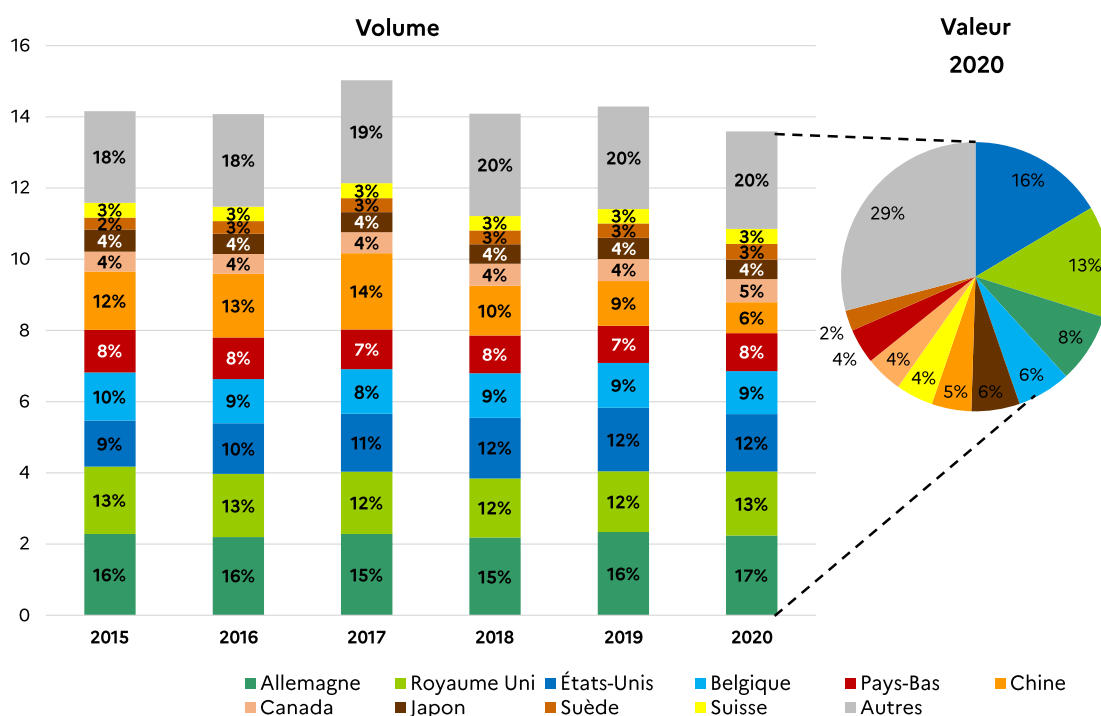
Les vins sans indication géographique tranquilles de l'Union européenne réexportés ont également un prix moyen en baisse (- 12 %).

En revanche, le prix moyen de toutes les autres catégories des exportations françaises de vins résistent mieux et sont même en croissance : les Vins de France tranquilles (+ 4 %), les IGP tranquilles (+ 2 %), les vins effervescents hors Champagne (+ 3 %) ou encore les vins tranquilles > 15° (+ 1 %).

## > Les exportations françaises de vins par destination

L'année 2020 est atypique. En un an, la consommation de vins au niveau mondial et dans les échanges mondiaux a été très impactée par la crise sanitaire. Les exportations françaises de vins ont particulièrement souffert de ce contexte. Ainsi, les exportations vers l'Union européenne comme vers les pays tiers sont en repli en volume et en valeur. Toutefois, l'impact est à plusieurs vitesses.

### Exportations françaises de vins par destination, en parts de marché volume entre 2015 et 2020 et valeur en 2020



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

Les quatre premières destinations des flux d'export de vins de la France sont l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Belgique ce qui représente la moitié des débouchés en volume et 43 % des valeurs.

Le Royaume-Uni ne faisant officiellement plus partie de l'Union européenne depuis le 1er janvier 2020, a été intégré au sein des pays tiers avec une rétopolation sur 2019 afin de ne pas biaiser l'analyse. Ainsi en 2020, les pays tiers deviennent la première destination des exportations françaises des vins en valeur mais aussi en volume (53 % de PDM en volume et 69 % de PDM en valeur). Or, ce sont les destinations vers lesquelles l'export a été le plus pénalisé en raison du contexte spécifique en 2020.

Les États-Unis conservent leur place de première destination des exportations françaises de vins en valeur, avec 1,44 milliard d'euros d'exportations, ce qui représente une chute de 23 % par rapport à 2019. Ce marché, en très forte croissance ces dernières années pour les exportations françaises de vins, a particulièrement souffert en 2020. Les vins français y sont ainsi en repli de 10 % en volume et de 15 % en prix par rapport à 2019. La fermeture du circuit CHR dans lequel les vins français sont davantage présents, pour endiguer la crise sanitaire, a pénalisé les exports. Ainsi, au regard de l'année 2019, ce sont 43,5 milliers d'hectolitres de Champagne qui ont été exportés en moins en 2020 pour un chiffre d'affaires de 192 millions d'euros (- 22 % en volume et - 30 % en valeur vs. 2019). Mais au-delà de la crise sanitaire, l'année 2020 a été marquée par l'impact des droits de douanes additifs de 25 %, mis en place le 18 octobre 2019, sur les vins tranquilles français de moins de 14° en bouteilles de moins de 2L. Pour cette catégorie de vins,



les exportations ont été très pénalisées (- 14 % en volume mais surtout - 25 % en valeur vs. 2019), soit une perte de 280 millions d'euros de chiffre d'affaires. Une des conséquences est le développement des exportations de vins en vrac (+ 216 % en volume et + 429 % en valeur) mais qui n'ont pas couvert les pertes enregistrées sur la bouteille (+ 44 millions d'euros de CA pour le vrac). L'élargissement de ces taxes à partir du 12 janvier 2021 à l'ensemble des catégories de vins tranquilles, ainsi qu'aux spiritueux à base de vins (en premier lieu le Cognac et l'Armagnac) viendra immanquablement durcir ce bilan en 2021. Néanmoins la suspension de ces taxes annoncée le 11 mars pour une durée de 4 mois devrait limiter les conséquences pour le marché des vins par rapport à 2020.

En Chine, les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 (mise en place de mesures de confinement, difficultés logistiques) notamment au moment du nouvel an chinois ont entraîné un ralentissement des volumes de vins français exportés vers cette destination (- 28 % vs. 2019). Le recul des exportations françaises vers le marché chinois touche surtout les réexportations de vins l'UE, mais aussi les AOP de Bordeaux, du Languedoc et de la Vallée du Rhône. En revanche, le prix moyen à l'export est en très nette progression (+ 24 % vs. 2019). En conséquence en 2020, la Chine ne fait plus partie des 5 principales destinations des exportations françaises en volume, en 6<sup>e</sup> position désormais, dépassée par les Pays-Bas. Les exportations de vins représentent 870 milliers d'hectolitres pour 420 millions d'euros de chiffre d'affaires (1,25 millions d'hectolitres et 520 millions d'euros en 2019). Au-delà du contexte sanitaire, on constate depuis 2018 un moindre dynamisme du marché chinois pour les exportations françaises de vins. Plusieurs phénomènes expliquent le recul marqué des vins français : en premier lieu le ralentissement général de l'économie chinoise, les tensions géopolitiques à Hong-Kong, un des points d'entrée majeure pour les vins français, la concurrence accrue avec d'autres origines favorisée par les accords de libre-échanges conclus notamment avec l'Australie et le Chili. De plus, le regain d'intérêt des consommateurs chinois pour la consommation vin domestique, majoritairement produit à partir de vins en vrac importés (en particulier de vins chiliens) sinisés, ce qui accroît ces effets de concurrence.

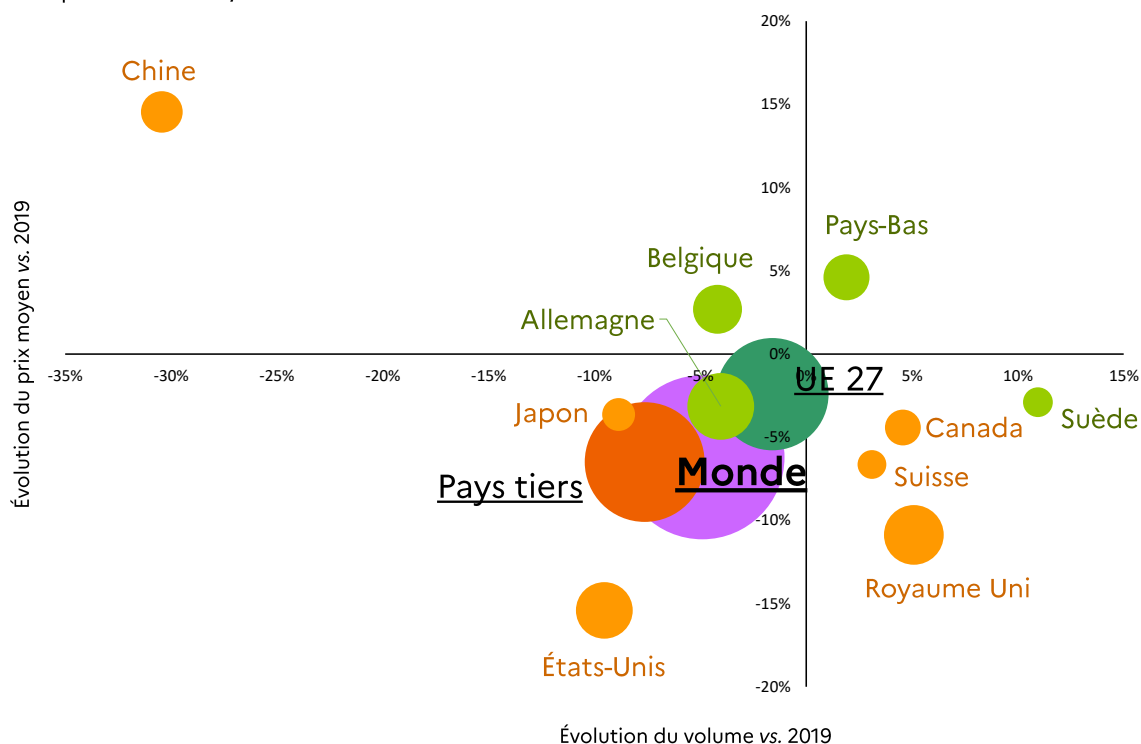
Enfin le marché japonais, touché à retardement par la crise sanitaire, a également pénalisé les exportations françaises (- 9 % en volume et - 4 % en valeur), en particuliers sur le Champagne (- 22 % des volumes et - 21 % des valeurs).

Toutefois, certaines destinations hors UE affichent des volumes en progression. C'est le cas du Royaume-Uni, qui a rejoint le groupe des pays tiers depuis le 1er janvier 2020 : + 5 % en volume et - 6 % en valeur. Le Royaume-Uni se positionne comme le deuxième marché des exportations françaises de vins en valeur mais aussi en volume, derrière les États-Unis. Ce sont les vins tranquilles en bouteilles qui portent cette croissance (+ 10 % en volume et + 2 % en valeur) notamment sur la deuxième partie de l'année 2020. À la peine sur les 6 premiers mois de l'année, les exportations de Champagnes sont plus dynamiques sur les 6 derniers mois 2020. Au global les volumes sont en repli de 21 % et les valeurs de 22%. Les incertitudes autour de l'accord entre l'UE et le Royaume-Uni dans le cadre du Brexit a entraîné des effets de stocks ayant avantagé les exportations sur la deuxième partie de l'année. Le prix moyen des vins français exporté est en conséquence en baisse de 11 % à 6,53 €/l.

Le Canada et la Suisse (7<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> marchés des exportations françaises de vins) sont également très dynamiques en volume (respectivement + 4 % et + 3 % vs. 2019) mais sont en repli en valeur (- 1 % et - 4 % vs. 2019). En conséquence, les prix moyens sont en baisse (respectivement - 4 % et - 7 %). Toutefois, ces marchés ont présenté une dynamique positive en volume et en valeur pour les vins français sur la deuxième partie de l'année.

## Évolution des exportations françaises de vins par destination en volume et en prix moyen

Comparaison 2020 / 2019



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

Malgré la fermeture des frontières, la mise en place de mesures de confinement et la fermeture du circuit CHR, les exportations françaises vers l'Union européenne (47 % de PDM en volume et 31 % de PDM en valeur) sont en repli modéré (- 2 % en volume et - 4 % en valeur).

Les volumes de vins français exportés vers l'Allemagne et vers la Belgique sont davantage pénalisés (- 4 % vs. 2019), tout comme les valeurs (respectivement - 7 % et - 2 % vs. 2019). L'Allemagne maintient sa place de premier marché en volume des vins français à l'export, avec un prix moyen en repli de 3 % à 3,26 €/l comparé à 2019. *A contrario*, la Belgique est la 4<sup>e</sup> destination des exportations françaises en volume, avec un prix moyen qui progresse de 3 %, à 4,68 €/l. Ce sont essentiellement le ralentissement des vins de l'UE réexportés qui expliquent les baisses sur les marchés allemand et belge, quand les autres catégories sont plutôt dynamiques.

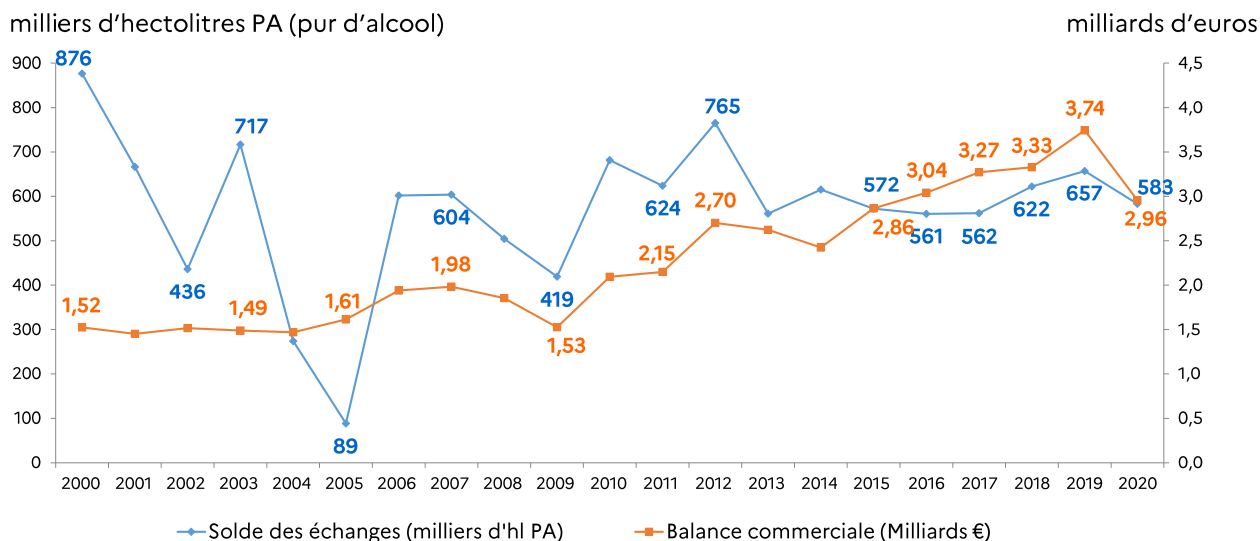
Toutefois, certains marchés européens ont résisté et se sont même développés en dépit du contexte 2020 et ce sur toutes les catégories : vers les Pays-Bas et la Suède, les exportations françaises progressent ainsi en volume (respectivement + 2 % et + 11 %) comme en valeur (respectivement + 6 % et + 18 %).

Si dix pays représentent les 80 % des débouchés des vins français à l'export en volume, le portefeuille des pays clients de la France est encore plus large en valeur.



# Focus sur le commerce extérieur français de spiritueux<sup>3</sup>

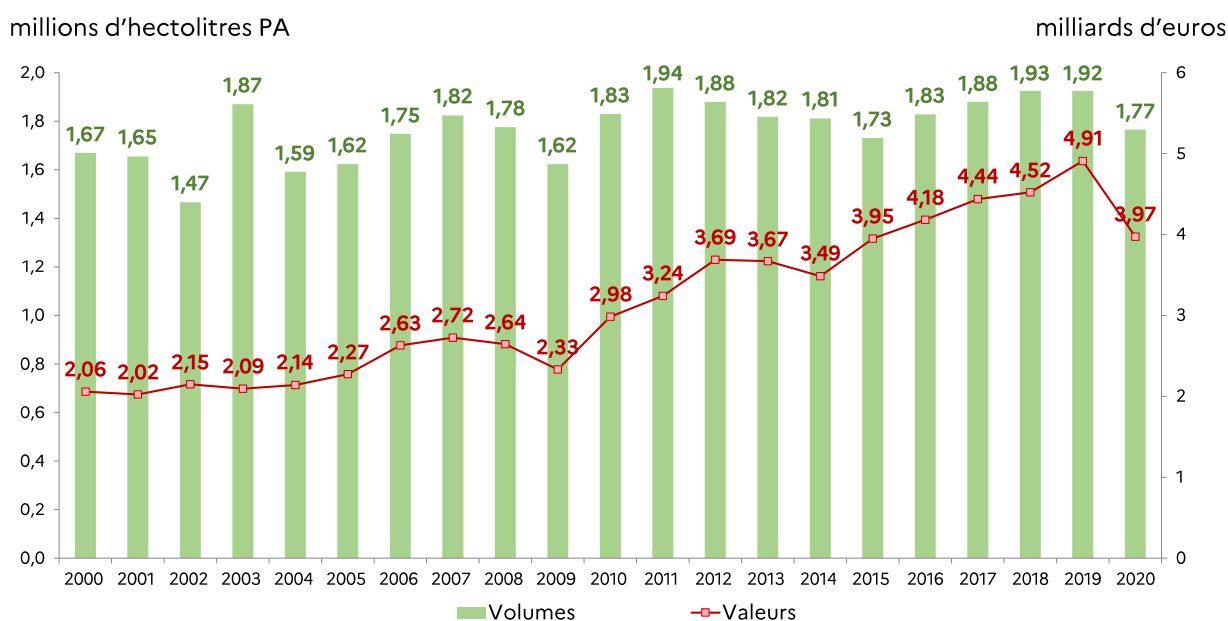
## Évolution du solde des échanges de la France en spiritueux



Source : Trade Data Monitor

Traditionnellement, la France est exportatrice nette de spiritueux. C'est toujours le cas en 2020, avec un solde des échanges nettement positif de 583 millions d'hectolitres pur d'alcool pour une balance commerciale de 2,96 milliards d'euros. Mais après 5 années de croissance continue, la balance commerciale des exportations françaises de spiritueux, qui avait atteint une valeur record en 2019, accuse une très forte baisse en 2020 (-21% vs. 2019). Le contexte de la crise sanitaire a fortement pénalisé les exportations françaises de spiritueux, consommés hors domicile, un circuit qui a été fermé dans de nombreux pays pour endiguer la pandémie. En conséquence, le solde des échanges de spiritueux recule de 11% comme les prix moyens.

## Évolution des exportations françaises de spiritueux



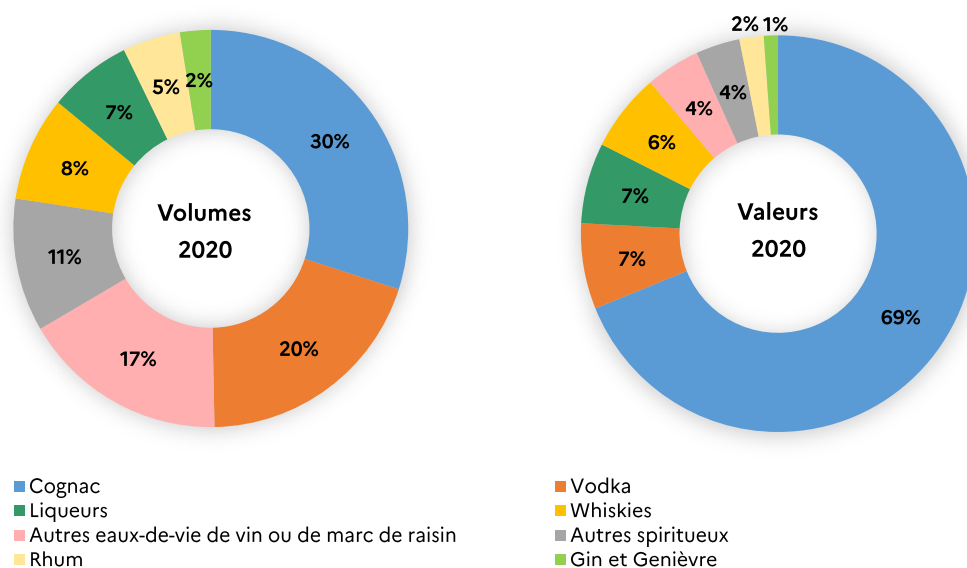
Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

<sup>3</sup> Les données d'exportations présentées dans l'ensemble du document comprennent également les spiritueux réexportés par la France et non produits uniquement sur le territoire national. Par conséquent, ces données peuvent différer d'autres rapports.

En 2020, les exportations françaises de spiritueux représentent 1,77 million d'hectolitres pur d'alcool pour un chiffre d'affaires de 3,97 milliards d'euros. Elles ont été très affectées par le ralentissement des échanges lié à la fermeture des frontières et des circuits comme le CHR. Ce sont les catégories de spiritueux les plus valorisées qui sont davantage touchées et qui explique la forte dévalorisation observée (- 8 % en volume et - 19 % en valeur vs. 2019).

Les importations françaises de spiritueux restent bien en deçà en valeurs (1,02 milliard d'euros), mais représentent tout de même un volume important (1,18 million d'hectolitres pur d'alcool). Comme pour les exportations de spiritueux, le contexte de l'année 2020 a entraîné un recul important des échanges, mais de manière moins marquée (- 7 % en volume et - 13 % en valeur vs. 2019).

### Exportations françaises de spiritueux par produits en volume et en valeur en 2020



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

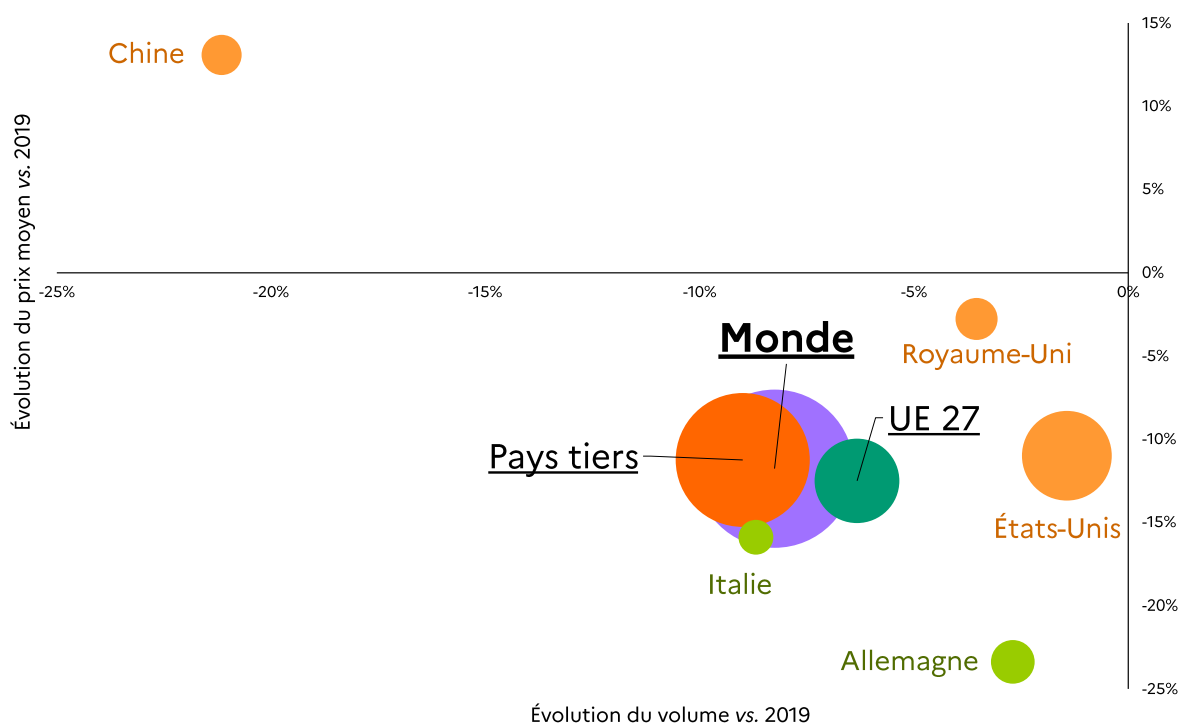
Les importations françaises de spiritueux sont essentiellement constituées de Whiskies (55 % en volume et 59 % en valeur) et d'Eaux-de-vie de vins ou de marc de raisin, notamment utilisées pour la production de Brandy (20% en volume et 7 % en valeur). La majeure partie du Whisky importé provient du Royaume-Uni (85 % en volume et 78 % en valeur). Or, ce sont elles qui se sont les plus réduites par rapport à l'année 2019 (-5 % des volumes et - 14 % des valeurs). Les discussions en vue du Brexit comme le contexte sanitaire de l'année 2020 peuvent expliquer le plongeon de ces importations.

Les exportations de Cognac ont une place prépondérante dans les exportations françaises de spiritueux et sont très fortement valorisées: elles représentent en 2020 près du tiers des flux exportés en volume, pour 69 % des valeurs exportées. La Vodka représente la 2<sup>e</sup> catégorie de spiritueux exportés par la France en 2020 en volume et en valeur. À l'inverse du Cognac, les exportations de Vodka sont peu valorisées, puisqu'elles pèsent pour 20 % des volumes, mais pour seulement 7 % des valeurs. Ces différences traduisent des stratégies de prix moyen à l'export complètement opposées : 7,97 €/ litre pour la vodka contre 51,73 €/litre pour le Cognac en 2020.

En tendance, toutes les catégories de spiritueux affichent des exportations en repli en volume comme en valeur par rapport à 2019. Les exportations de Cognac, de Vodka et les autres Eaux-de-vie de vins accusent un recul particulièrement sévère en valeur (respectivement - 21 % ; - 23 % ; - 21 % vs. 2019), comme en volume (respectivement - 12 % ; - 13 % ; - 9 % vs. 2019).

## Évolution des exportations françaises de spiritueux par destination en volume et en prix moyen

Comparaison 2020 vs. 2019



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor

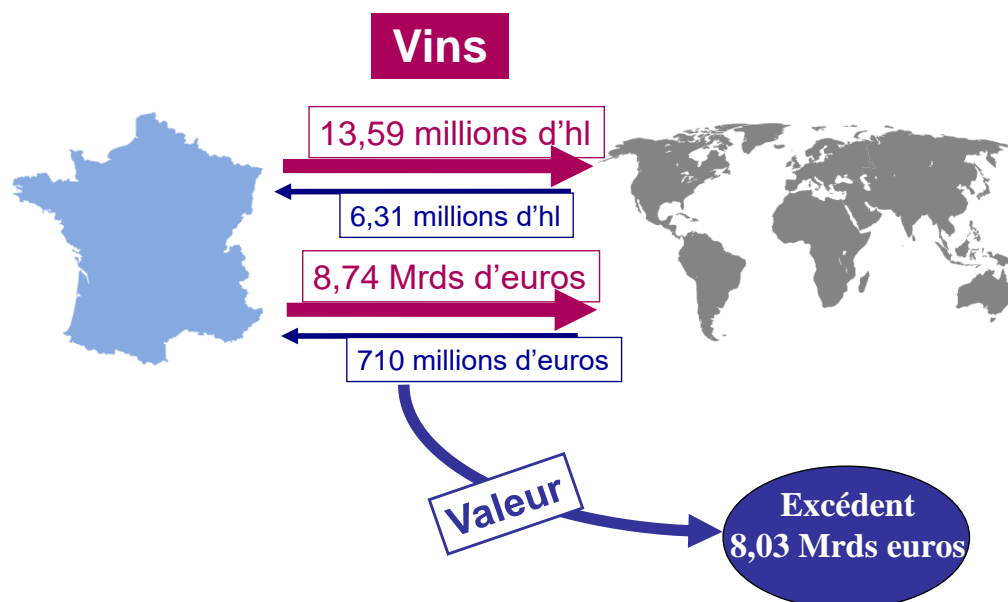
Les 5 premières destinations des exportations françaises de spiritueux sont toutes en repli en volume. Plus globalement, les exportations à destination des Pays tiers sont particulièrement ralenties (-9 %) tirées par le très fort repli observé en Chine (-21 %), le 4<sup>e</sup> marché en volume (6 % de PDM) et 2<sup>e</sup> marché en valeur (11 % de PDM). Le recul des exportations de Cognac explique l'essentiel des pertes vers cette destination (10,2 milliers d'hl PA de perdus vs. 2019). En revanche, on constate un prix moyen en très forte hausse vers cette destination (+13 % à 37,9 €/L). Les exportations de spiritueux à destination de Singapour, 7<sup>e</sup> marché en volume (3 % de part de marché) mais 3<sup>e</sup> marché en valeur (9 % de PDM en 2020, dépassé par la Chine, contre 12 % en 2019), suit la même tendance que les exportations vers le marché chinois : fort recul des volumes (-38 %) et progression du prix moyen (+1 %). Ce sont là encore les exportations de Cognac qui ont été fortement ralenties et qui expliquent l'essentiel du recul observé.

Les Pays tiers restent le premier marché de destination des exportations françaises de spiritueux en volume (71 % de part de marché), et d'autant plus en valeur (85 % de part de marché). En 2020, la moitié des exportations en valeur de spiritueux est à destination du marché américain (45 % en volume). À ce jour, les États-Unis restent le marché le plus porteur pour les exportations françaises de spiritueux que cela soit en volume (32 % de part de marché) ou en valeur (43 % de part de marché). La France y exporte essentiellement du Cognac (51 % des volumes), en progression et de la Vodka (30 % des volumes). Néanmoins c'est le Cognac qui assure de loin l'essentiel du chiffre d'affaires des exportations françaises de spiritueux vers le marché américain (78 %). Mais en 2020, ce sont en particulier les pertes sur le Cognac qui expliquent les pertes en valeur vers cette destination (85 % des pertes). En revanche, la Vodka explique l'essentiel du recul des volumes.

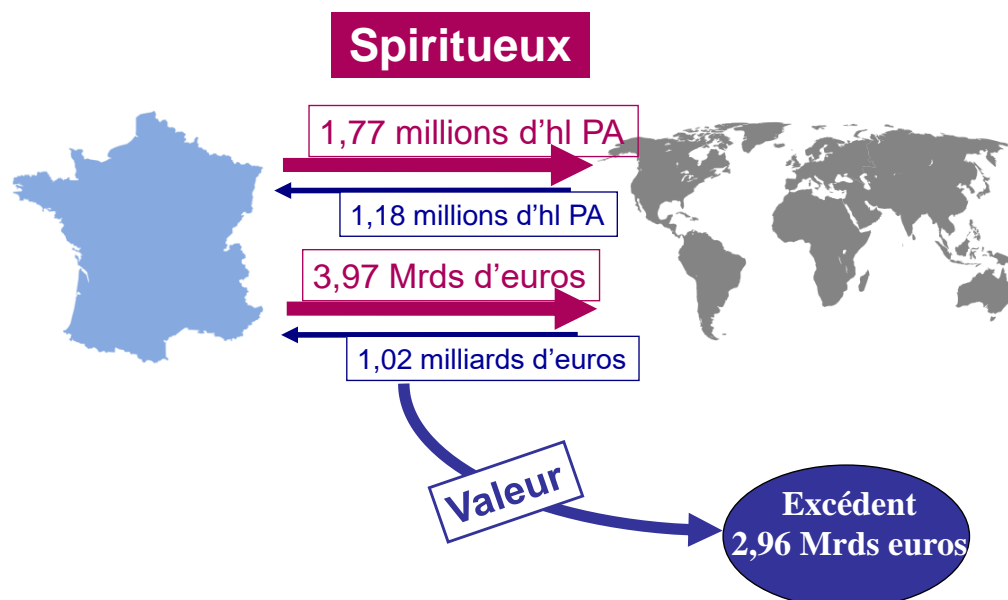
Les exportations à destination de l'Union européenne, qui représentent 29 % de part de marché en volume et 15 % de part de marché en valeur sont également en recul respectivement de 6 % et 18 %. C'est à destination du marché allemand que le prix moyen des exportations de spiritueux est le plus en baisse (-23 % vs. 2019).

## Le solde du commerce extérieur des vins et spiritueux

Le solde de la balance commerciale des vins affiche un excédent de 8,03 milliards d'euros en 2020, en forte baisse par rapport à 2019 (-11%) du fait du contexte mondial (crise sanitaire, taxe US, Brexit). Ces bouleversements ont fortement touché les flux de vins dans leur ensemble et encore plus spécifiquement les exportations françaises de vins les plus valorisées, car elles sont davantage présente sur le circuit CHR, fermé dans de nombreux pays pour endiguer la pandémie.

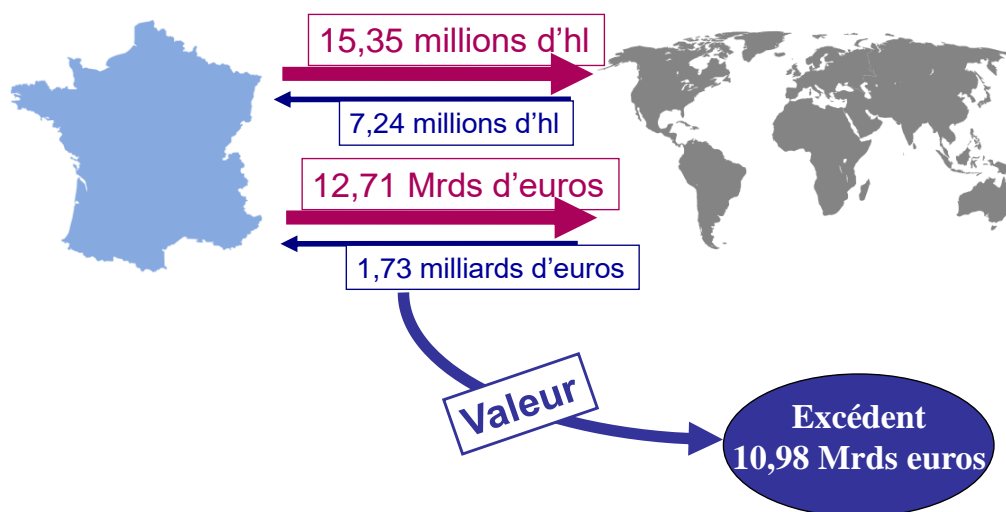


La balance commerciale des spiritueux est en recul encore plus marquée que celle des vins en 2020 par rapport à 2019 (-21%), avec 2,96 milliards d'euros.



Au global, le solde de la balance commerciale des vins et spiritueux affiche un excédent de **10,98 milliards d'euros en 2020**.

## Vins et Spiritueux



Après 5 années de progression, les exportations françaises de vins et spiritueux accusent une très forte chute en 2020. Toutefois, la balance commerciale reste d'un niveau élevé (supérieur à 2016). Le secteur des vins et spiritueux conserve sa place de deuxième poste excédentaire de la balance commerciale française derrière l'aéronautique et de premier poste excédentaire de la balance commerciale agroalimentaire.



# LES DONNÉES

Vins et spiritueux commerce extérieur - Bilan 2020  
**édition mars 2021**

Directrice de la publication : Christine Avelin  
Rédaction : direction Marchés, études et prospective  
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial  
Photographie © Xavier Remongin / agriculture.gouv.fr  
ISSN : 2257-9338



12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

 FranceAgriMer  
 @FranceAgriMerFR